



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 015 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 6 décembre 2011

Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 6 décembre 2011

• (0850)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous allons poursuivre notre étude du rôle du secteur privé dans la réalisation des intérêts du Canada en matière de développement international.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux témoins qui comparaissent aujourd'hui: Yvon Bernier, vice-président, Expertise-conseil, Développement international Desjardins; Christina Dendys, de l'Initiative pour les micronutriments; et Doug Horswill, de la société Teck Resources Limited. Je souhaite la bienvenue à chacun d'entre vous.

L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Oui.

L'hon. Dominic LeBlanc: Je m'excuse, monsieur le président, je ne cherche pas du tout à empiéter sur le temps de parole des témoins. J'essaierai d'être très bref.

Lors du vote, je vous ai fait part d'une question qui me préoccupe. Je voulais en parler sous forme d'un recours, je dirais plutôt de deux recours au Règlement, auxquels nous pourrions réfléchir, peut-être pour en discuter au début de la prochaine réunion.

Mon premier recours au Règlement est dû au fait que nous sommes à notre troisième réunion consacrée à l'étude du comité sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des intérêts du Canada en matière de développement international. On m'a dit — je crois que c'est vrai — que c'est la troisième réunion au cours de laquelle nous entendons des témoins proposés par la partie gouvernementale. Cela n'enlève rien à la compétence des témoins, mais les suggestions présentées par l'opposition ne se reflètent pas dans la composition des groupes invités à comparaître. À notre connaissance, aucun des témoins que nous avons proposés — et certainement aucun de ceux avec qui nous sommes en contact — n'a été approché jusqu'ici.

Je peux citer l'exemple un peu décevant d'Andrew Bauer, qui est de New York, mais qui se trouve exceptionnellement à Ottawa aujourd'hui seulement. Nous avons essayé hier — peut-être trop tard — de voir s'il était possible de l'inclure dans le groupe de ce matin. Cela nous aurait permis de réaliser des économies. Les travaux de M. Bauer sont surtout axés sur les mécanismes de gouvernance et de responsabilisation des institutions financières internationales et sur la gestion macroéconomique dans les pays en développement. Il aurait été extrêmement intéressant de l'entendre ce matin, particulièrement en présence du représentant de Développement international Desjardins. Il s'occupe surtout d'assistance technique, de recherche, etc.

C'est une bonne chose pour le comité d'entendre trois témoins en deux heures, mais un quatrième ne nous aurait certainement pas dérangés. Je me demande si nous pourrions trouver à l'avenir un

moyen de réaliser l'équilibre. Ce mot n'est peut-être pas bien choisi parce que je ne suis pas sûr que nous ayons des intérêts opposés. Il faudrait donc trouver un moyen d'inclure les témoins proposés par les partis d'opposition qui, jusqu'ici, n'ont pas été intégrés dans l'étude. C'est ma première suggestion, monsieur le président.

Je vais maintenant aborder mon second recours au Règlement. Je voudrais m'excuser d'avoir manqué quelques réunions, mais, comme certains d'entre vous le savent, ma femme a eu des problèmes de santé, qui sont maintenant réglés. Je voudrais donc comprendre une chose, monsieur le président. Le plan de travail initial établi par nos analystes, et qui nous a été distribué en octobre, portait le titre *L'Afrique au XXI^e siècle: principaux défis et rôle du Canada*. Mon collègue Mark Eyking m'a appris que l'étude a brusquement changé de thème. Nous examinons maintenant le rôle du secteur privé dans la réalisation des intérêts du Canada en matière de développement international. Je suis curieux d'entendre ce que vous avez à me dire, monsieur le président, sur la façon dont... Pour nous, l'Afrique était un important élément de l'étude.

J'ai l'impression qu'à mesure que nous avancerons dans l'examen du rôle du secteur privé qui, je l'ai déjà dit au cours d'une réunion précédente, est très intéressant en soi... J'aimerais, monsieur le président, que vous réfléchissiez à la façon dont nous pourrions insister davantage sur l'Afrique dans le cadre de notre étude. Nous pourrions en discuter à un autre moment. Je crains seulement qu'en continuant comme nous le faisons, nous perdions de vue le fait que nous avons reconnu avec enthousiasme — il y avait certainement un consensus autour de cette table — qu'il fallait insister sur l'Afrique en tant qu'élément important, sinon essentiel, de cette étude. Je voudrais donc que nous soyons conscients de cela tandis que nous poursuivons notre travail.

Je voulais simplement vous faire part de ces choses sans empiéter sur le temps de nos témoins.

• (0855)

Le président: Vous avez évoqué la possibilité d'en discuter jeudi. Pourquoi ne pas réserver du temps jeudi pour poursuivre cette conversation?

L'hon. Dominic LeBlanc: Ce serait parfait.

Le président: Hélène.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais simplement souligner que, pour notre part, nous trouvons également l'étude sur l'Afrique au XXI^e siècle très intéressante. Le document que la Bibliothèque du Parlement a préparé pour nous guider dans cette étude était, à notre avis, une base très solide à partir de laquelle il aurait été très pertinent que le comité continue à travailler.

Pour ce qui est d'un commentaire émis par mon collègue M. LeBlanc, je dirais que nous concevons les comités parlementaires comme une occasion de travailler ensemble, c'est-à-dire de vraiment réunir les forces de chacun pour faire oeuvre commune. En ce sens, nous croyons pouvoir fournir le nom d'experts et de témoins pertinents et nous sommes assurés, monsieur le président, que nos suggestions seront prises en compte. Merci.

[Traduction]

Le président: Bien sûr. Sans vouloir engager un débat tout de suite, je dirais que nous avons légèrement modifié l'orientation de l'étude afin de concentrer l'attention sur l'initiative privée et les intérêts en matière de développement. Nous avons demandé de nouvelles listes de témoins. La partie gouvernementale a présenté la sienne. Tous les noms figurent maintenant sur la liste, que nous sommes actuellement en train de suivre. Nous pouvons certainement en discuter davantage. Je n'y vois aucun inconvénient. Nous réserverons donc du temps pendant la réunion de jeudi.

Est-ce d'accord? Je vous remercie.

Nous allons maintenant commencer.

À vous, monsieur Bernier.

[Français]

M. Yvon Bernier (vice-président, Expertise-conseil, Développement international Desjardins): Je m'appelle Yvon Bernier. Je suis vice-président, Expertise-conseil, Développement international Desjardins.

Pour faire une mise en contexte, le Mouvement Desjardins — vous le savez certainement — est maintenant parmi les grandes institutions financières canadiennes présentes sur presque tout le territoire canadien. Le Mouvement Desjardins a actuellement un actif d'environ 190 milliards de dollars, ce qui en fait la cinquième institution financière au Canada et la première en importance au Québec qui vise encore, après toutes ces années, étant une coopérative financière, l'inclusion financière.

Développement international Desjardins, DID, est un organisme sans but lucratif qui existe depuis une quarantaine d'années et qui oeuvre présentement dans une trentaine de pays, dans les pays en développement essentiellement, et dont la mission est de promouvoir aussi l'accès aux services financiers diversifiés, donc l'inclusion financière. DID, un organisme sans but lucratif, collabore et intervient beaucoup en partenariat avec l'Agence canadienne de développement international, principalement dans de grands projets bilatéraux et la plupart du temps très structurants, mais également dans le cadre du partenariat canadien au sujet duquel on vient de renouveler une entente en cofinancement avec le Mouvement Desjardins. Bref, mon propos fera état de l'accès aux services financiers comme moteur de développement du secteur privé.

Pour DID, l'amélioration de l'accès aux services financiers pour tous est une condition essentielle au développement du secteur privé. Le fait que, dans plusieurs pays, plus de 80 p. 100 de la population n'a toujours pas accès à des services financiers de qualité constitue en effet un frein à la croissance économique et au développement du secteur privé. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est stratégique non seulement de travailler avec les petits entrepreneurs et agriculteurs qui créeront des emplois, mais également d'offrir à toute la population, incluant les plus pauvres, des services financiers diversifiés qui incluent l'épargne, le crédit, l'assurance et les services transactionnels. La microfinance devrait donc être ciblée, au sens large, comme un levier de développement économique durable, plutôt qu'on se limite au simple microcrédit.

Bien que le modèle financier coopératif nous semble particulièrement favorable à la proximité entre les institutions et les communautés qu'elles desservent, naturellement nous avons un penchant pour les coopératives financières. Nous appuyons l'émergence et le développement d'une diversité d'institutions financières en vue d'assurer une accessibilité maximale des services financiers. Quelle que soit leur nature, les institutions de finance de proximité devraient toutes viser à exercer leurs activités dans le cadre de l'industrie financière formelle et en fonction des normes de cette industrie, tout en s'adaptant à une économie majoritairement informelle, et à s'inscrire dans une perspective d'appropriation locale et de propriété locale.

Nous croyons aussi qu'il faut miser sur les ressources locales, que l'on pense à la mobilisation de l'épargne qui accroît l'indépendance des communautés desservies, au renforcement du leadership local et de la démocratie, puisque les acteurs de la communauté sont amenés à prendre part aux différents aspects de la vie démocratique de leur institution financière, ou encore au renforcement des capacités locales qui sont à la base de la performance et de la viabilité des institutions que nous appuyons.

DID croit que, pour avoir un impact significatif sur l'autonomisation des communautés et la croissance économique, les appuis offerts devraient viser la professionnalisation des institutions dans le but d'accroître leur rayonnement et leur impact. Nous croyons aussi que ces appuis devraient viser particulièrement les grands ensembles coopératifs, c'est-à-dire les institutions dont le rayonnement s'étend à l'ensemble du territoire national et couvre à la fois les régions urbaines et rurales.

Par exemple, en Afrique de l'Ouest, DID appuie sept institutions figurant parmi les plus importantes de leur pays respectif. Ensemble, ces institutions joignent près de 5 000 000 de membres et clients, dont 40 p. 100 sont des femmes, comptent quelque 1 000 points de service, emploient plus de 5 000 personnes, comptent sur l'appui d'autant d'administrateurs élus et affichent un actif global frôlant le milliard de dollars canadiens, alors que le crédit moyen s'élève tout juste à 900 \$ canadiens.

• (0900)

Nous croyons que les institutions de finance de proximité doivent offrir des services financiers diversifiés qui contribuent à créer de la valeur. DID croit qu'il est de la première importance d'accentuer les efforts nécessaires pour assurer aux micro, petites et moyennes entreprises l'accès à des sources de financement adaptées à leurs besoins, puisqu'il s'agit souvent d'un frein à leur développement et, par conséquent, au développement économique des pays.

Pour combler le vide séparant les petits entrepreneurs des services financiers dont ils ont besoin, DID met en place des centres financiers aux entrepreneurs que nous appelons des CFE. Les 10 CFE créés avec l'appui de DID en Afrique et en Amérique latine ont octroyé à ce jour 220 millions de dollars américains en prêts à quelque 82 000 petits entrepreneurs. En se basant sur le calculateur d'impact social de la Calvert Foundation, nous estimons que plus de 53 000 emplois ont ainsi été créés grâce à ces institutions.

Dans un contexte où le manque de sécurité alimentaire constitue un problème criant dans plusieurs régions du monde, les pays en développement ont d'énormes défis à relever. Ils doivent diversifier leurs cultures, moderniser leurs pratiques et atteindre une productivité agricole accrue. Pour que les agriculteurs et agricultrices puissent apporter leur contribution au développement de l'agriculture, ils doivent nécessairement accéder à des services financiers diversifiés, par exemple à des prêts agricoles spécialisés comme le crédit à l'investissement ou à la commercialisation, à de l'assurance récolte. Par ailleurs, dans la majorité des pays en développement, près de 80 p. 100 de la production alimentaire dépend du travail des femmes. Or on rapporte que si l'on réduit les inégalités structurelles entre les sexes, on peut augmenter les rendements agricoles de plus de 20 p. 100 sur le continent africain.

D'après ces constats, il apparaît donc crucial pour les institutions de microfinance de rendre accessible la ressource financière afin que les agriculteurs, et tout particulièrement les femmes, puissent prendre part pleinement à l'essor du secteur agricole et à la croissance économique.

Le financement de l'habitat répond à une préoccupation grandissante pour les populations des pays en développement. On a qu'à penser au taux d'urbanisation actuel dans les grandes capitales. Les impacts d'un habitat sain et durable sont énormes, tant sur la santé que sur l'éducation, la sécurité, la constitution d'un patrimoine, qui est de surcroît transmissible aux générations suivantes, et l'entrepreneuriat. Ce sont là autant de conditions préalables au développement du secteur privé local.

Offrir des produits et services financiers de proximité à des clientèles vivant dans des régions marginalisées implique des contraintes majeures en matière d'accessibilité, de sécurité et de coût. Dans ce contexte, DID croit que le recours à des solutions technologiques innovatrices et performantes est une condition essentielle à un accès élargi et sécuritaire aux services financiers. Qu'on pense aux logiciels transactionnels, aux applications mobiles, aux services bancaires mobiles par exemple, aux cartes à puce, à la biométrie et aux systèmes de transactions inter-Caisses, ce sont là autant d'outils préconisés par DID pour réduire le coût des transactions et améliorer la portée des services.

Pour Développement international Desjardins, l'émergence d'une véritable finance populaire et inclusive passe par une législation et une supervision adéquates, dans une perspective de professionnalisation du secteur et de protection des épargnants. DID fait, par ailleurs, la promotion de pratiques de microfinance saines, qui visent entre autres à prévenir le surendettement des membres et clients.

Pour conclure, nous réitérons que tous les appuis au développement, incluant les investissements, devraient être mis au service du renforcement des capacités locales et du développement du leadership local. C'est à ces conditions qu'on pourra multiplier l'impact des interventions d'aide au développement et obtenir un impact significatif et à grande échelle.

Merci beaucoup, monsieur le président, de nous avoir invités. J'ai commencé un peu nerveusement. S'il y a des questions pour nous très importantes, on sera bien heureux d'y participer.

• (0905)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie. Il n'y a rien de mal à être un peu nerveux.

Nous commencerons par entendre vos deux autres partenaires, après quoi nous aurons beaucoup de questions à vous poser.

Nous allons maintenant passer à Mme Dendys. Madame, je vous souhaite la bienvenue. La parole est à vous.

Mme Christina Dendys (directrice, Relations extérieures, Initiative pour les micronutriments): Je vous remercie. Je suis, moi aussi, un peu nerveuse.

Monsieur le président et membres du comité, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous présenter quelques réflexions sur cette étude au nom de l'Initiative pour les micronutriments. Avant d'aborder le fond du sujet, je voudrais vous dire quelques mots de l'IM.

Comme mère, je sais que je veille à ce que mon fils ait assez à manger, mais je surveille aussi ce qu'il mange. Les micronutriments tels que la vitamine A, le zinc, l'iode et le fer sont des éléments essentiels d'une bonne nutrition, des éléments essentiels à la santé humaine. Pourtant, à l'échelle de la planète, des milliards de personnes — j'ai bien dit des milliards — n'absorbent pas suffisamment des vitamines et des minéraux dont elles ont besoin pour survivre et s'épanouir.

Les déficiences en vitamines et en minéraux affectent tout un tiers de la population mondiale, nuisant à la santé des gens et en empêchant beaucoup de réaliser leur plein potentiel. Par conséquent, depuis près de 20 ans, l'Initiative pour les micronutriments, qui a son siège au Canada, s'est efforcée de trouver et de mettre en oeuvre des solutions peu coûteuses mais hautement efficaces pour combattre les déficiences en vitamines et en minéraux dans les populations les plus pauvres de la planète. En fait, nous sommes devenus des chefs de file mondiaux dans ce domaine. La portée et l'impact de nos efforts sont vraiment impressionnants. Au cours de la seule année dernière, nos programmes ont touché près de 500 millions de personnes.

Cela est attribuable au leadership que nous avons manifesté ainsi qu'au généreux appui du gouvernement du Canada, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, et de partenaires exceptionnels comme Teck, dont je vous parlerai un peu plus tard. Avant d'aborder le partenariat d'IM avec Teck, j'ai pensé qu'il serait bon, parce que votre étude est surtout centrée sur l'aide et le secteur privé, de passer en revue certains aspects de notre travail dans lesquels le secteur privé a joué et peut jouer un rôle dans le succès et la durabilité de nos programmes.

L'iodation du sel a été une grande victoire non seulement pour l'IM, mais pour le monde entier. La déficience en iode est la principale cause évitable de lésions cérébrales. Elle peut baisser considérablement le quotient intellectuel de populations entières. Les effets les plus graves des déficiences en iode se produisent au stade du développement foetal et dans les premières semaines de la vie. Il est donc critique de toucher les femmes en âge de procréer et les jeunes enfants.

Comme le sel est un produit de consommation courante, même dans les régions très pauvres du monde, c'est un véhicule idéal pour administrer des suppléments d'iode. En fait, la stratégie mondiale préférée de prévention des troubles dus au manque d'iode est l'iodation universelle du sel. Nous tenons pour acquis, lorsque nous allons à l'épicerie, que tout le sel offert dans le commerce est iodé, mais cela n'est pas vrai dans de nombreux endroits des régions pauvres du monde.

L'iodation du sel constitue l'une des interventions mondiales les plus grandes et les plus efficaces en santé, intervention qui n'aurait pas été possible en l'absence du rôle central joué par le secteur privé. Au milieu des années 1990, 20 p. 100 seulement du sel consommé dans le monde était iodé. Aujourd'hui, ce pourcentage a grimpé à environ 75 p. 100.

L'IM travaille avec de petits et moyens producteurs de sel, leur offrant de l'assistance technique, des connaissances spécialisées et parfois même des applications technologiques, pour faire en sorte d'ioder les 25 p. 100 restants de sel non iodé dans le monde. Je dois ajouter que cette intervention, qui ne coûte littéralement que quelques sous par personne, a un énorme impact.

Le mois dernier, j'étais à Bima, coin très isolé de l'Indonésie. En compagnie d'un certain nombre de nos employés, je me promenais dans les marais salants pour m'entretenir avec les ramasseurs de sel. Ceux-ci remplissaient des bassins peu profonds d'eau tirée de l'océan à l'aide de pompes actionnées par le vent ou par des pédales. L'eau s'évapore sous l'action du soleil, et la solution de plus en plus concentrée est pompée dans différents bassins jusqu'à ce que le sel puisse littéralement être ramassé par les femmes à l'aide d'un râteau pour être séché et apprêté en vue du traitement.

À Bima, nous travaillons avec ces petits producteurs de sel pour améliorer leurs entreprises. Nous appuyons les efforts qu'ils déploient pour établir une coopérative de sel qui leur permettra d'augmenter leurs bénéfices, nous leur accordons une certaine aide technique pour les aider à satisfaire aux normes du gouvernement et à améliorer leur méthode de traitement et nous leur fournissons du matériel mobile d'iodation qui pulvérise de l'iode sur le sel pendant qu'il est moulu afin de produire le sel iodé qui améliorera la vie de la population et favorisera le développement de cerveaux sains. En iodant le sel, on peut relever le quotient intellectuel moyen d'une population de 13 points. Voilà un exemple de situation où l'intervention du secteur privé sert l'intérêt public.

Voici un autre exemple. J'ai apporté avec moi quelques accessoires. Vous me pardonnerez, je suis incorrigible. Nous appelons ceci des *chispitas*. Ce sont de petits sachets contenant de multiples micronutriments en poudre: fer, vitamines A et C, zinc. Ils permettent d'augmenter la valeur nutritive des aliments donnés aux petits enfants. Imaginez un petit village dans une région rurale — ce mélange vient de Bolivie — où ce qui cuit dans la marmite familiale est servi à tous les membres de la famille, même aux tout petits d'un an ou de moins de deux ans. Il peut s'agir par exemple d'une bouillie d'avoine. Si vous ajoutez le contenu de ce petit sachet — qui ne coûte vraiment que quelques sous — à la portion des enfants, vous leur donnerez un repas d'une excellente valeur nutritive.

En Bolivie, l'IM travaille avec le ministère de la Santé sur une soumission visant à produire des micronutriments en poudre et à offrir de l'assistance technique aux producteurs du secteur privé. Les producteurs étaient motivés parce qu'ils ont un acheteur garanti du secteur public. En fin de compte, les *chispitas* ont été vendus avec succès aux utilisateurs ultimes dans le cadre d'un programme de ventes subventionnées organisé par le secteur privé. Encore une fois, c'est un exemple d'intervention du secteur privé qui sert l'intérêt public.

● (0910)

Je vais vous donner un dernier exemple avant de parler de notre partenariat avec Teck. Il s'agit de vitamine A.

Cette petite capsule rouge a un petit bouton à l'une de ses extrémités. On arrache le bouton et on pince la capsule pour en vider le contenu de vitamine A dans la bouche d'un enfant. Elle a l'air très simple, mais c'est une petite merveille de technologie et de santé. Elle coûte deux cents, et il suffit d'en donner deux par an pour prévenir la cécité, renforcer le système immunitaire et sauver des vies. Je répète: deux cents par capsule et deux capsules par an pour sauver une vie.

Avec l'aide de l'ACDI, l'IM a distribué 7 milliards de ces capsules à des enfants partout dans le monde. Pour arriver à le faire, nous collaborons avec des fabricants du secteur privé afin de nous assurer de la production de la quantité voulue de vitamine A de grande qualité pour répondre à la demande mondiale. La production du secteur privé doit satisfaire aux normes les plus élevées. Imaginez, en effet, la technologie qu'il faut pour s'assurer que cette petite capsule gardera son précieux contenu en bon état dans une chaleur torride et survivra au transport à destination des endroits les plus éloignés du monde. J'ai vu des flacons de ce produit dans des cliniques du Kenya et dans des postes sanitaires isolés de l'Éthiopie.

L'administration de suppléments de vitamine A a contribué à une véritable révolution dans le domaine de la survie des enfants. Encore un autre exemple où le secteur privé sert l'intérêt public.

Enfin, mon dernier exemple — qui est aussi l'un des plus intéressants — concerne la collaboration de l'IM avec le gouvernement du Canada et la société Teck Resources pour former un partenariat privé-public-société civile appelé l'Alliance du zinc pour la santé de l'enfant.

Il y a une maladie persistante qui tue plus de 4 000 enfants par jour ou 1,5 million par an: c'est la diarrhée. Malheureusement, personne n'en parle. On entend parler de pneumonie et de paludisme, mais pas assez de diarrhée. Il est vraiment temps de commencer à en parler.

La réhydratation orale combinée à 10 doses de zinc constitue le nouveau traitement extrêmement puissant pour combattre les maladies diarrhéiques. De nombreux pays essaient d'ajouter du zinc à leurs programmes de santé pour enfants et demandent à cette fin l'aide d'organismes tels que l'Initiative pour les micronutriments. C'est là qu'intervient la société Teck. Dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises, Teck a offert à l'IM un financement de 5 millions de dollars pour renforcer ses programmes de traitement de la diarrhée par réhydratation orale et administration de zinc. À cette généreuse contribution s'ajoute un financement à trois pour un offert par l'ACDI, qui est une autre partenaire de l'alliance.

Le premier projet de l'alliance sera réalisé au Sénégal avec l'aide et le leadership du gouvernement sénégalais. Nous envisageons d'étendre ce projet à quatre autres pays où nous pensons obtenir des résultats. Nous pensons que l'alliance peut sauver et améliorer la vie d'enfants partout dans le monde. Elle permettra donc au Canada non seulement d'atteindre ses objectifs de Muskoka, mais aussi de montrer la voie de la prochaine révolution en matière de survie des enfants. Voici encore un autre exemple du secteur privé au service de l'intérêt public. L'IM est honorée d'être partenaire de cette entreprise.

Je voudrais dire, pour terminer, que l'IM apprécie beaucoup ses relations avec des partenaires privés tels que la société Teck et considère que ce partenariat fait partie intégrante des moyens mis en oeuvre pour s'acquitter de sa mission. Par conséquent, nous nous félicitons de la décision du comité d'entreprendre cette étude.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, madame Dendys.

Nous allons maintenant entendre M. Horswill, de la société Teck Resources.

● (0915)

M. Doug Horswill (premier vice-président, Durabilité et affaires externes, Teck Resources Limited): Je vous remercie.

Merci, Chris.

Teck et son prédécesseur, Cominco, ont extrait, traité, raffiné et vendu du zinc depuis une centaine d'années. C'est seulement au cours de la dernière décennie que nous avons compris que notre produit ne sert pas seulement à produire de l'acier galvanisé et à empêcher nos poubelles de rouiller. Le zinc est un merveilleux oligo-élément qui joue un rôle vital dans la santé humaine. Les enfants déficients en zinc ne se développent pas normalement. Ils ne sont pas atteints d'incapacité physique, mais leurs facultés mentales s'en ressentent. De même, les récoltes qui ne peuvent pas tirer assez de zinc du sol sont déficientes en qualité et en quantité.

Le zinc sert de quatre façons différentes pour combattre ces déficiences. Premièrement, il permet de traiter les déficiences aiguës. Il peut prévenir la mort des suites de la diarrhée ou des complications qui y sont associées. Deuxièmement, il sert à traiter les déficiences chroniques qui entravent la croissance et provoquent l'arriération mentale. Troisièmement, il est ajouté aux aliments, ce qui profite non seulement aux enfants, mais à l'ensemble de la population. Quatrièmement, il devrait également servir à l'amélioration des engrais, ce qui devrait — du moins en théorie — améliorer la qualité des céréales et du riz cultivés sur des sols assez riches en zinc. Nous pourrions peut-être éradiquer un problème qui, d'après l'UNICEF et l'OMS, contribue aujourd'hui à quelque 450 000 décès par an parmi les enfants de moins de 5 ans.

Nous sommes très heureux d'avoir formé un partenariat avec l'Initiative pour les micronutriments et le gouvernement du Canada au sein de l'Alliance du zinc pour la santé de l'enfant. Nous tenons à remercier le comité de nous avoir invités à lui parler de cette initiative.

Teck est une entreprise d'exploitation de ressources, une société minière et métallurgique qui a son siège à Vancouver. Elle a des activités dans l'hémisphère occidental qui vont de 1 000 kilomètres au nord d'Anchorage, en Alaska, jusqu'au sud du Chili. Comme je l'ai dit, nous produisons du zinc, du charbon métallurgique ou sidérurgique et du cuivre. Nous vendons nos produits dans le monde entier. Nous sommes l'un des plus importants producteurs de zinc de la planète.

De concert avec l'UNICEF, nous avons appuyé les initiatives de santé axées sur le zinc directement avec l'IM et par l'intermédiaire de l'Association internationale du zinc.

Le défi mondial est dû non à un manque de zinc, mais à la pénurie de moyens pour le distribuer, pour le faire parvenir aux mères qui soignent leurs enfants et pour leur faire comprendre l'importance qu'il joue dans le régime alimentaire. Le défi est fonction de l'éducation, de la distribution et du travail à faire dans la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, la chaîne elle-même ne constitue pas vraiment un problème.

Nous travaillons avec l'IM depuis un certain nombre d'années pour mettre au point le partenariat que nous avons maintenant formé, et qui réalisera un programme d'abord au Sénégal, puis dans d'autres pays peut-être, comme Chris l'a mentionné. Nous avons lancé le programme en juin dernier. Nous sommes extrêmement heureux d'être en mesure de le poursuivre. Grâce à nos ressources, aux connaissances et aux capacités sur le terrain de l'IM et à l'appui de l'ACDI, d'autres partenaires que nous espérons attirer à l'avenir — nous souhaitons persuader d'autres entreprises et d'autres organisations comme Aide à l'enfance de se joindre à nous — et de l'UNICEF, nous pouvons renforcer les programmes de santé partout dans le monde.

C'est vraiment fascinant. Comme Chris l'a dit, nous pouvons sauver des vies. La vitamine A coûte 2 ou 4 ¢ le comprimé. Le

traitement au zinc combiné à la réhydratation orale élimine presque complètement les conséquences de la diarrhée. Le zinc renforce le système immunitaire. Les sels de réhydratation orale rétablissent l'eau perdue par l'organisme. À 25 ¢ le traitement, on peut sauver la vie d'un enfant de moins de 5 ans. Par conséquent, plus il y aura de collaboration et de partenariats, plus nous disposerons de ressources et de capacités.

On nous demande toujours pourquoi nous nous occupons d'un tel projet. C'est principalement pour sauver la vie à des enfants, pour restituer et pour faire quelque chose qui fasse reconnaître notre société. Nos employés sont extrêmement enthousiasmés par cette initiative. Il est extraordinaire de les voir et de ressentir leur enthousiasme pendant qu'ils font des collectes dans leurs propres rangs ou qu'ils achètent des articles que nous offrons sur notre site Web et qui portent le logo du zinc et de la santé. Ils sont vraiment très engagés.

- (0920)

Il n'est certainement pas question de vendre davantage de zinc. La quantité de cet élément qui est nécessaire pour satisfaire tous les besoins humains s'élève peut-être à 2 p. 100 de notre production annuelle, c'est-à-dire 1 p. 100 de la production annuelle de l'ensemble de notre industrie. C'est une quantité insignifiante d'un point de vue transactionnel. Il s'agit plutôt de réputation, de citoyenneté du monde et de faire le bien. Avoir la possibilité d'utiliser notre propre production pour contribuer autant est vraiment passionnant pour nous.

En parlant de déficience en zinc, il faut noter qu'environ un tiers de la population mondiale en souffre. La déficience en zinc contribue au décès de près de 1,5 million d'enfants chaque année, dont 500 000 pourraient être sauvés grâce au traitement que j'ai mentionné, d'après les études de l'OMS et de l'UNICEF et d'autres preuves scientifiques. Ayant pris conscience de cette occasion de contribuer au règlement d'un problème mondial, nous avons décidé d'agir et avons pris les mesures qu'il nous était possible de prendre.

Si vous le permettez, je voudrais mentionner qu'en 2008, une organisation appelée le Copenhagen Consensus Center — certains d'entre vous en ont probablement entendu parler — a demandé à huit scientifiques, dont cinq prix Nobel, de déterminer ce qu'ils feraient pour améliorer la situation sur terre s'ils disposaient de 50 milliards de dollars. Le premier article de la liste de 10 projets qu'ils ont élaborée était le traitement des déficiences en vitamine A et en zinc, notamment parce que le zinc sauve la vie des gens atteints de diarrhée, mais aussi à cause de la possibilité de relever le quotient intellectuel des populations en Afrique subsaharienne, en Asie et dans certaines régions de l'Amérique du Sud touchées par la déficience en zinc. La hausse du quotient intellectuel augmenterait la croissance économique. Si vous pouviez voir les résultats de la recherche et les preuves accumulées, vous penseriez vous aussi qu'il n'y a rien de meilleur qu'on puisse faire.

Teck Resources Limited fait partie du Pacte mondial des Nations Unies. À ce titre, nous devons consacrer des ressources et des efforts à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Dans notre cas, nous avons choisi l'objectif n° 4 qui prévoit de réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans entre 1990 et 2015.

Les activités de l'Initiative pour les micronutriments correspondaient parfaitement à nos engagements concernant le zinc dans le cadre du Pacte mondial et nous ont donné l'occasion d'agir. Nous espérons que nous pourrions, de concert avec l'IM et l'ACDI, amener l'Alliance du zinc pour la santé de l'enfant bien au-delà de sa portée et de son étendue actuelles. Le premier programme, celui que nous lançons maintenant, est canadien. Nous croyons qu'il peut être reproduit dans des pays tels que l'Australie qui ont des producteurs de zinc, des agences d'aide gouvernementales et d'autres. Il pourrait y avoir une Alliance du zinc pour la santé de l'enfant en Australie, aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Nous pouvons nous adjoindre d'autres partenaires recrutés dans la communauté des ONG. Aide à l'enfance pourrait en être. Nous pouvons aller encore plus loin en formant d'autres partenariats, comme l'initiative Le zinc sauve les enfants de l'Association internationale du zinc.

Un peu partout dans le monde, des organisations comme la Fondation Bill et Melinda Gates et la Global Alliance for Improved Nutrition ou GAIN ont reconnu l'importance du zinc et agi en conséquence. D'une certaine façon, nous montrons la voie aux autres. Nous croyons que, grâce à notre travail, nous quittons les sentiers battus au chapitre des partenariats publics-privés.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Je précise, pour les témoins qui n'ont pas déjà comparu, que les questions seront posées par des membres du comité représentant tant la partie gouvernementale que l'opposition. Nous commencerons par l'opposition. Le premier tour sera de sept minutes pour les questions et les réponses. Nous passerons ensuite à des tours de cinq minutes et continuerons jusqu'à ce que les membres n'aient plus de questions à poser.

Je vais maintenant donner la parole au NPD, qui forme l'opposition officielle. La parole est à Mme Sims pour sept minutes.

Mme Jinny Jogindera Sims (Newton—Delta-Nord, NPD): Merci beaucoup.

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir pris le temps de venir et de nous présenter des exposés. J'ai certainement trouvé les trois exposés très instructifs. Ils nous montrent combien nous pouvons réaliser en travaillant ensemble. Les partenariats établis donnent lieu à une véritable symbiose.

Ma première question porte essentiellement sur les processus. Je vous demande un peu de patience. Je suis très heureuse de voir que vous avez obtenu un engagement de la part de l'ACDI. Comme vous le savez, l'agence a lancé l'année dernière un nouveau processus de traitement des demandes qu'elle a baptisé « partenariat avec les Canadiens ». Il s'agit d'un nouveau processus de demande pour les groupes partenaires. J'aimerais donc que vous me fassiez part de votre expérience à cet égard. Développement international Desjardins, en particulier, a obtenu l'approbation de son projet. Pouvez-vous nous dire comment vous avez trouvé le nouveau processus?

• (0925)

[Français]

M. Yvon Bernier: Nous collaborons avec l'ACDI depuis de nombreuses années, dans le cadre du partenariat canadien. Je pense que c'était notre quatrième renouvellement de programme, chaque programme étant en général d'une durée de quatre ans. Pour répondre à votre question, je dois dire que nous avons malheureusement renouvelé notre partenariat selon l'ancien modèle de partenariat. Cela a changé quelques mois après le dépôt de nos demandes de renouvellement.

Par contre, la gestion du nouveau programme de partenariat s'inscrit dans les nouvelles règles qui sont émises par l'ACDI. Jusqu'à maintenant, nous avons une excellente collaboration avec l'ACDI et ses gestionnaires relativement à ce programme. Comme je l'ai mentionné, Desjardins contribue à hauteur de 25 p. 100, donc a mis 5 millions de dollars provenant des Fonds Desjardins pour appuyer cette requête auprès de l'ACDI.

Comme notre nouvelle entente a débuté il y a environ huit mois, nous sommes à la mise en oeuvre de programmes sur plusieurs continents. Toutes les fois, nous le faisons en association avec des partenaires nationaux ou régionaux, parce qu'il arrive souvent qu'un même projet couvre plusieurs pays. Quoi qu'il en soit, je dois dire que tout au long du processus d'approbation et de gestion du projet, nous n'avons pas eu de problème majeur. Cela s'est passé selon les règles et tout a été fait dans les délais prescrits.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

[Traduction]

Mme Jinny Jogindera Sims: Oui.

Avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Christina Dendys: Je voudrais seulement dire que le financement de l'Initiative pour les micronutriments vient de la Direction générale des programmes multilatéraux. Nous n'avons donc pas à passer par le même genre de processus d'appel de propositions. Je ne peux donc pas vous répondre. Nous ne recevons aucun financement par l'entremise de la Direction générale des partenariats avec les Canadiens.

Mme Jinny Jogindera Sims: Merci beaucoup.

En fait, vos réponses m'indiquent que les projets sur lesquels vous travaillez sont financés dans le cadre de l'ancien système et que vous n'avez pas encore eu affaire au nouveau système rationalisé.

Je dois vous dire que j'étais à la recherche de bonnes nouvelles à cet égard. J'étais un peu inquiète car, comme vous le savez peut-être, le Conseil canadien pour la coopération internationale a publié un rapport sur les effets de ce nouveau système rationalisé. D'après le rapport, les ONG disent en majorité qu'elles ne savent pas encore si leurs demandes ont été approuvées ou rejetées.

Quels seraient les effets sur votre travail si, dans le cadre du nouveau processus, l'approbation de vos projets était retardée de huit ou neuf mois? Quelles auraient été les conséquences pour vous?

[Français]

M. Yvon Bernier: Cela aurait créé beaucoup de problèmes. Généralement, nous avons des projets qui sont engagés sur de longues périodes. Si les délais d'approbation s'étirent, cela peut avoir des répercussions sur nos partenaires pour lesquels certaines activités demandent souvent une continuité.

Je pense qu'un des succès de DID en matière de développement est d'avoir eu accès à ce programme de partenariat canadien, ce qui a permis, au fil du temps, d'avoir une constance dans nos interventions. Nous avons des interventions qui dépassent largement le cadre d'une programmation de trois, quatre ou cinq ans. Nous essayons par plusieurs moyens de garder l'appui à nos partenaires, soit par le partenariat canadien, soit par d'autres interventions, parce que nous sommes convaincus que le développement prend un certain temps, tout comme le changement des comportements et l'acquisition de compétences ou d'habiletés. Nous travaillons beaucoup à instaurer des accompagnements qui peuvent prendre différentes formes, mais sur de longues périodes.

Dans ce cadre-ci, je connais d'autres partenaires canadiens qui ont renouvelé leur partenariat et qui attendent encore leur réponse pour le nouveau cadre de programmation. Je pense que la plupart ont été prudents et ont déposé leur requête presque une année à l'avance. Ils se sont donc donné une marge de manoeuvre. Les partenaires qui n'ont pas bien prévu l'implantation du nouveau programme ou des délais supplémentaires dans l'implantation d'une nouvelle procédure, à mon avis, peuvent subir des contrecoups assez importants dans leur fonctionnement.

• (0930)

[Traduction]

Mme Jinny Jogindera Sims: Merci beaucoup de votre réponse honnête. Vous avez précisé une chose dont d'autres groupes nous ont également parlé: c'est la nécessité d'une planification à long terme et le besoin de cohérence et de prévisibilité. L'étude que j'ai mentionnée parle des répercussions que les décisions retardées ont sur nos activités internationales.

Je voudrais préciser quelques points. Les retards et le manque de financement des projets qui en découle ralentissent ou entravent complètement les activités internationales, ce qui a des effets négatifs sur les partenaires et les collectivités des pays en développement. Parmi les répondants, 45 p. 100 ont dit que c'est ce qui s'est produit dans leur cas.

Les répondants ont ajouté que cela a commencé à avoir des conséquences réelles sur leur budget d'ensemble. Certains ont dû revoir leur gestion des opérations ou carrément arrêter le travail sur les projets et commencer à licencier du personnel. Il y a dans ce rapport une citation qui m'a vraiment touchée: « L'organisation n'est pas en mesure de faire des plans d'avenir. » En effet, comme vous l'avez dit, la planification à long terme est une nécessité absolue. Le manque de prévisibilité a également des répercussions sur le rôle et la réputation de l'ACDI, qui est très respectée à l'échelle internationale, ainsi que sur la façon dont les gens commencent à nous considérer. Pour moi, il est impératif que nous respections nos échéances, que nous prenions des engagements et que nous en informions les intéressés.

Les gens disent que certains de leurs projets sont compromis. Je suis heureuse que, dans votre cas, votre projet relève de l'ancien système, ce qui vous permet de poursuivre vos activités.

Le président: Est-ce un recours au Règlement?

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je tiens à signaler que toutes ces demandes sont actuellement examinées par la ministre et qu'aucune agence ou organisation du Canada ne peut compter sur un financement perpétuel. Il est toujours nécessaire de revoir le travail accompli et de s'assurer que l'argent des contribuables est dépensé à bon escient.

Le président: Je ne crois pas que ce soit un recours au Règlement. Quand ce sera votre tour, vous pourrez dire ce que vous en pensez.

Votre temps de parole est écoulé.

Nous allons maintenant passer à M. Van Kesteren pour sept minutes.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais laisser ma collègue poursuivre parce que je crois que c'est un point très important.

Je trouve la discussion fascinante, et je voudrais me renseigner sur un autre aspect de ces déficiences nutritionnelles.

Une question m'est venue à l'esprit pendant que vous en parliez. Est-ce que cela a toujours été le cas tout le long de l'histoire de l'humanité? Les gens ont-ils toujours eu des déficiences en zinc, en vitamine A, etc., ou bien y a-t-il un problème sous-jacent?

Je dis cela parce que nous avons entendu des témoins du secteur de la santé et que l'accord sur la santé arrive à expiration. Nous avons un grand dialogue sur le sujet. Le problème, c'est que nous parlons du résultat final. Qu'avons-nous fait de bien au début? Essayons-nous de déterminer pourquoi nous avons des déficiences dans ces domaines? Je ne cherche pas à critiquer parce que je sais que ce que vous faites est important. Cela fait-il partie du tableau d'ensemble, ou bien consacrons-nous toutes nos énergies aux résultats sans examiner le problème lui-même?

Comprenez-vous où je veux en venir?

Mme Christina Dendys: Je le crois. La meilleure solution pour combattre les déficits nutritionnels est d'avoir un régime alimentaire vraiment équilibré et de manger un peu de tout.

M. Dave Van Kesteren: Alors, que se passe-t-il? Sommes-nous en train de cibler certaines régions du monde et de nous demander si les problèmes sont dus à la guerre ou à la famine, ou bien ces régions ont-elles toujours eu des populations déficientes en zinc et en vitamine A?

Mme Christina Dendys: Eh bien...

M. Doug Horswill: L'une des choses que nous avons apprises, c'est que dans certaines régions de la Chine, la pratique de la culture intensive a beaucoup augmenté même si le régime alimentaire n'a pas sensiblement changé, étant encore basé sur le blé ou le riz. Dans les deux cas, la culture intensive a appauvri le sol en zinc. De ce fait, les grains eux-mêmes manquent de zinc. Si nous prenons l'exemple des Autochtones de la côte de la Colombie-Britannique dont le régime alimentaire est basé sur le poisson, nous ne trouvons pas de déficiences en zinc parce que les aliments qu'ils consomment en contiennent suffisamment. Par contre, les populations du monde qui se nourrissent essentiellement de grains souffrent davantage de déficiences en zinc à cause de la culture intensive. Il y a peut-être d'autres explications, mais c'est ce que nous avons appris jusqu'ici.

• (0935)

M. Dave Van Kesteren: Faisons-nous quelque chose pour remédier à ce problème?

M. Doug Horswill: Voilà, comme je l'ai expliqué, où se situe le continuum allant du traitement des enfants atteints de diarrhée à l'enrichissement des engrais en zinc pour améliorer la qualité et la quantité des grains cultivés sur des sols pauvres en zinc.

M. Dave Van Kesteren: Si j'ai bien compris, les engrais permettront d'enrichir les plantes, de sorte que nous n'aurons plus besoin d'administrer des suppléments. C'est le but.

M. Doug Horswill: Les engrais comprennent une multitude de produits chimiques. Les produits de base, dans ce qu'on appelle les engrais ternaires, sont l'azote, le phosphore et le potassium. Toutefois, les agronomes se rendent compte que certains micronutriments sont également importants, notamment le zinc et le baryum. Je ne suis pas un spécialiste des sols, mais je crois que d'autres éléments sont souvent ajoutés.

L'Inde a mis en oeuvre un très important programme destiné à ajouter du zinc et d'autres micronutriments aux engrais. Je crois que huit ou dix producteurs différents d'engrais de l'Inde vendent maintenant des produits enrichis en zinc.

M. Dave Van Kesteren: Vous avez répondu à ma question. Cela est très important parce que j'étais un peu confus.

Monsieur Bernier, avez-vous bien dit que vos activités de microgestion dans les pays du tiers monde sont à but non lucratif?

[Français]

M. Yvon Bernier: Développement international Desjardins est d'abord une organisation sans but lucratif rattachée au Mouvement Desjardins. Il y a deux axes d'intervention. Le premier est l'expertise-conseil, soit l'assistance technique auprès d'institutions financières, principalement de nature coopérative. C'est en cours actuellement dans une trentaine de pays. Le deuxième axe d'intervention ou secteur d'activité est l'investissement. Il permet aussi...

[Traduction]

M. Dave Van Kesteren: Oui, j'ai vu cela. Excusez-moi, je dois vous interrompre. Je voulais simplement comprendre.

Qu'est-ce que Desjardins retire de tout cela? Avez-vous ainsi l'occasion de vous introduire dans le tiers monde au niveau de la base pour être en mesure, une fois que ces pays se seront développés, d'y établir des services bancaires?

[Français]

M. Yvon Bernier: Pas du tout. À l'heure actuelle, le Mouvement Desjardins — ou le secteur bancaire de Desjardins — ne réalise aucune opération commerciale dans les pays en développement. Développement international Desjardins, je le répète, est une ONG qui n'a que des actions liées au développement et celles-ci s'inscrivent dans des programmes d'aide publique au développement, qu'il s'agisse de l'ACDI, de la Banque mondiale, des Nations Unies ou du Fonds international de développement agricole. Il est toujours associé à un partenaire local, qui est généralement une coopérative financière appartenant à la population locale. On accompagne les populations locales lorsqu'elles développent leurs propres institutions financières et on les dote des instruments nécessaires.

[Traduction]

M. Dave Van Kesteren: Je comprends cela, mais j'ai cru vous entendre dire que vous avez prêté un quart de milliard de dollars. D'où vient cet argent? Vient-il de vos actionnaires, de la société Desjardins? Où trouvez-vous l'argent que vous prêtez dans les pays du tiers monde?

[Français]

M. Yvon Bernier: J'ai mentionné plus tôt qu'en Afrique de l'Ouest, il y avait un actif de plus d'un milliard de dollars canadiens. Cette valeur a été créée essentiellement par la mobilisation des ressources locales. C'est donc dire que toutes les institutions financières que DID accompagne mobilisent l'épargne nationale. Elles mobilisent la petite épargne, et c'est cette dernière qui est par la suite transformée en crédits pour leurs membres et clients. Ce n'est donc pas de l'argent qui appartient à Desjardins: il appartient toujours aux usagers locaux, aux populations locales. La valeur est créée à partir de leurs propres ressources.

● (0940)

[Traduction]

M. Dave Van Kesteren: Je suis un peu confus. Vous représentez une société publique. Toutes ces activités ont un prix. Vous devez avoir un bilan qui montre quels sont vos coûts. D'où vient l'argent qui sert à faire fonctionner Développement international Desjardins?

Le président: Dave, je laisserai M. Bernier répondre, mais c'est tout le temps dont vous disposez.

Monsieur Bernier.

[Français]

M. Yvon Bernier: Développement international Desjardins est une corporation sans but lucratif dont le conseil d'administration est composé de membres de Desjardins issus du Mouvement Desjardins. Cette corporation sans but lucratif est dotée d'un don du Mouvement Desjardins qui a permis de mobiliser le partenariat canadien, notamment une somme de 20 millions de dollars. On a investi 5 millions de dollars pour en recevoir 20 millions. DID soumet des projets à l'Agence canadienne de développement international, que ce soit dans le cadre de propositions spontanées ou d'appels d'offres concurrentiels sur les marchés.

DID travaille avec la Banque mondiale dans le cadre d'appels d'offres concurrentiels au niveau international ainsi qu'avec le gouvernement mexicain dans le cadre d'appels d'offres à l'échelle mondiale. Nos sources de revenu sont donc diversifiées. L'ensemble de nos revenus associés à des projets canadiens représente environ 50 p. 100 de notre chiffre d'affaires. Le reste est réparti entre d'autres bailleurs de fonds internationaux et des gouvernements.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Eyking, vous avez sept minutes.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier les témoins de leur présence au comité ce matin.

Comme ancien producteur de légumes, j'ai beaucoup travaillé avec de petits agriculteurs d'Amérique centrale à l'établissement de coopératives. Vos témoignages m'intéressent donc au plus haut point. J'apprends beaucoup en vous écoutant.

D'après mon expérience, une fois qu'on s'est débarrassé des hommes forts, des dictateurs, une fois que les gens ont des droits à l'égard de la terre et quelques droits individuels, on peut faire beaucoup avec de petits investissements stratégiques. Vous en avez parlé un peu.

Vos témoignages sont différents, mais ils ont en commun l'approche pancommunautaire. Vous êtes très conscients des objectifs du millénaire et du travail qui s'est fait dans ce domaine.

J'ai également collaboré avec les fondations Gates et Rockefeller plus ou moins dans le domaine de l'approche pancommunautaire. Je pense que c'est à cela que je veux en venir. Bien sûr, tout commence quand on arrive dans ces collectivités. On fait des analyses du sol pour déterminer les déficiences qui ont des effets sur les grains, le bétail, les humains, l'eau et différentes autres choses. Il m'arrive de penser que nous avons différentes organisations qui travaillent là, mais c'est peut-être parce qu'elles travaillent en vase clos. Voilà pourquoi j'aime bien les objectifs du millénaire de la Fondation Gates. Je ne dirais pas qu'elle fait un travail parfait, mais elle a adopté cette approche pancommunautaire.

D'après votre expérience, cette approche est-elle devenue assez courante? Faut-il en faire davantage sur ce plan? Les gouvernements devraient-ils encourager cette approche lorsqu'ils déterminent les paramètres du développement? Si une collectivité peut trouver de l'eau potable à proximité, les enfants n'auront plus besoin d'aller la chercher très loin. Ils pourront donc aller à l'école. Voilà un exemple d'approche pancommunautaire. Devrions-nous généraliser cette approche? Est-ce que d'autres pays le font? Le gouvernement du Canada devrait-il favoriser de telles initiatives?

N'importe qui peut répondre.

Mme Christina Dendys: Vous avez abordé une question extrêmement importante, particulièrement dans le domaine de la nutrition, parce que nous savons que la seule façon de faire des progrès est d'amener les gouvernements eux-mêmes à donner la priorité à cet objectif et à éviter que le travail se fasse en vase clos. La nutrition a été négligée et privée du financement nécessaire, en partie parce qu'on s'en débarrasse sans lui accorder la priorité qu'elle mérite. Il y a maintenant un mouvement mondial pour l'amélioration de la nutrition. Le Canada y joue un rôle de leadership, de concert avec d'autres gouvernements. Jusqu'ici, 21 pays en développement ont adhéré au mouvement.

Il ne s'agit pas d'une campagne de souscription qui ne veut rien dire. Dans chaque gouvernement, il faut que quelqu'un prenne en main le dossier pour dire que la nutrition, par exemple, est un domaine intersectoriel et interministériel, qui relève de l'agriculture, du développement économique et de la santé, c'est-à-dire de différentes subdivisions du mandat et des opérations du gouvernement.

Il y a un vrai mouvement en faveur de l'horizontalité et de la synergie, afin d'éviter le travail en vase clos qui n'aboutit souvent pas à des résultats. Vous avez abordé un sujet d'une importance extraordinaire. Le Canada et le monde sont en train de reconnaître que les interventions cloisonnées peuvent être problématiques.

Cela étant dit, il faut être prudent: en intégrant quelque chose dans un tout, nous devons prendre garde à ce que cette chose ne soit pas perdue. Par exemple, la vitamine A, qui a sauvé la vie de millions d'enfants, a été intégrée dans ce qu'on appelle les Journées internationales de la santé de l'enfant, qui sont organisées deux fois par an. Il faudrait donc éviter de pécher par excès de zèle. Nous ne pouvons pas laisser les interventions peu coûteuses mais hautement efficaces, qui ciblent les plus vulnérables, se perdre dans des initiatives trop vastes.

Nous devons donc essayer de jouer sur les deux tableaux en veillant à ce que l'importance des mesures à prendre soit reconnue d'une manière globale, tout en évitant de perdre le terrain que nous avons déjà couvert.

• (0945)

L'hon. Mark Eyking: Si vous essayez d'administrer ces pilules aux enfants et que la moitié d'entre eux ne sont pas à l'école, vous allez vous retrouver dans une sorte de cercle vicieux. Pour leur faire prendre une pilule par jour ou par semaine, l'idéal serait de charger l'enseignant de distribuer les pilules avec un verre d'eau propre. Cela semble être très simple dans notre société, mais ce n'est sans doute pas simple dans le tiers monde.

Le fait d'avoir à trouver ces enfants dans la rue ne représente-t-il pas aussi un problème?

Mme Christina Dendys: Vous savez, le prix des ingrédients est tellement petit quand il s'agit de micronutriments, par exemple, que le plus gros investissement va à la livraison, à la distribution dans le

système de santé et à d'autres aspects que nous devons organiser. Soit dit en passant, c'est vraiment deux capsules par an, une au printemps et une autre à l'automne. C'est tout. Voilà pourquoi nous faisons cela en partenariat avec l'UNICEF dans le cadre des Journées de la santé de l'enfant.

Avez-vous entendu parler de ces journées? Il y a des campagnes appuyées par les gouvernements nationaux, les ONG internationales et les organisations d'aide. On s'efforce de mettre la main sur toutes les mères et leurs enfants. On fait de la mobilisation sociale. On fait passer le mot, et les mères viennent avec leurs enfants. Très souvent, ces initiatives sont liées à des campagnes de vaccination. Dans le passé, elles étaient liées au vaccin de rappel contre la poliomyélite ou à la distribution de moustiquaires. On procède donc à la mobilisation sociale en invitant les familles à se présenter à ce guichet unique. Apparemment, si vous y allez, cela fait monter les larmes aux yeux parce que ce sont des campagnes vraiment massives.

On a maintenant tendance à vraiment intégrer ces initiatives dans les systèmes de santé, et particulièrement les systèmes de santé privilégiés par les investissements de l'initiative de Muskoka. Ainsi, on peut atteindre les gens tout près de chez eux, dans les postes sanitaires communautaires ou de district. Il y a les hôpitaux dans les villes et les cliniques de district. C'est dans les postes sanitaires isolés qu'on touche les familles là où elles vivent. Nous devons nous efforcer d'intégrer les initiatives de ce genre dans cette approche visant à joindre les gens le plus près possible de chez eux.

L'hon. Mark Eyking: Il ne me reste plus beaucoup de temps. L'une de mes autres questions — je suis dans l'opposition, mais je ne cherche pas à tomber sur ceux d'en face — porte sur une approche proactive destinée à trouver ce que nous pouvons mieux faire comme Canadiens. Je crois que nous essayons d'atteindre ces objectifs et de donner davantage d'aide. Parfois, la solution la plus facile consiste à donner aux organisations multilatérales telles que l'ONU en leur disant: « Voilà, nous avons fait notre devoir, prenez cet argent. » Ainsi, on ne pourrait pas nous tenir responsables. Est-ce la bonne orientation à prendre, ou bien devrions-nous nous retrousser les manches et nous occuper directement de la façon dont l'argent venant de Muskoka, comme vous le dites, est utilisé?

Quelqu'un d'autre pourrait peut-être répondre à cette question.

[Français]

M. Yvon Bernier: C'est une très bonne question. C'est un grand débat. On a contribué à plusieurs mémoires de l'ACDI, afin de donner nos orientations par rapport à l'aide internationale. En général, le Canada est l'un des pays les mieux perçus pour ce qui est de la coopération. Les Canadiens sont fort estimés pour leur façon de faire avec les partenaires locaux, et en ce sens, je crois qu'ils se distinguent nettement de plusieurs autres pays qui font de la coopération.

Sans aucun doute, le Canada doit le plus possible exécuter lui-même ses projets. Toutefois, ça dépend des secteurs. Il y a des secteurs où il faut collaborer avec de grandes organisations, comme l'UNICEF et d'autres grands organismes mondiaux qui ont des cibles extrêmement précises, par exemple l'enfance. Je crois que c'est nécessaire.

Par contre, tous les programmes ne doivent pas devenir des programmes multilatéraux. Le Canada devient parfois nettement effacé, sauf lorsqu'il fait une contribution financière. On ne voit pas vraiment l'apport de l'expertise canadienne, l'image du Canada qui en découle, l'influence que le Canada peut avoir sur ces pays en ce qui a trait aux valeurs ou à la façon de voir le développement, et ainsi de suite. Tout cela est atténué lorsqu'on contribue financièrement à des programmes bilatéraux. Le Canada doit trouver un équilibre, grâce à des programmes à très grande portée et à des programmes beaucoup plus spécifiques.

Merci.

● (0950)

[Traduction]

Le président: Votre temps de parole est écoulé.

Christina, avez-vous quelque chose à ajouter très rapidement?

Mme Christina Dendys: Je veux simplement dire qu'il faut se soucier des résultats. Nous devons nous assurer que nos efforts ont des effets et en faire un suivi. Il y a de multiples façons d'arriver au but, c'est-à-dire à cette femme avec ses quatre enfants. Voilà ce qui compte vraiment. Le meilleur moyen pourrait consister à passer par une organisation multilatérale, une ONG internationale ou encore un bon gouvernement qui se soucie des pauvres. Il y a donc de nombreux moyens. Nous ne pouvons cependant pas perdre de vue les gens que nous ciblons vraiment. Nous devons aussi mesurer les effets de notre action.

Le président: Je vous remercie.

M. Doug Horswill: Une dernière chose. Comme représentant d'une société engagée dans ce domaine et qui ne cesse pas d'apprendre, je voudrais dire que le dernier point est essentiel: il faut mesurer, surveiller, produire des rapports et être toujours transparent. C'est ainsi que notre société est gérée et que ces initiatives devraient l'être.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Dechert, nous en sommes au deuxième tour. Vous avez cinq minutes.

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier chacun d'entre vous de votre présence au comité aujourd'hui et du bon travail que vos organisations ont fait en faveur des gens qui en ont besoin.

Je voudrais commencer par M. Bernier et Desjardins. J'ai cru comprendre que le Mouvement Desjardins a créé ce qu'on appelle le Fonds Desjardins pour la finance inclusive, qui utilise des placements en actions et qui renforce des entreprises microfinancées en offrant certains produits financiers. Pouvez-vous décrire ce fonds et nous dire de quelle façon il contribue, à votre avis, à améliorer la gouvernance des entreprises microfinancées dans les pays où il exerce ses activités? Pouvez-vous nous parler des projets de développement international que vous avez entrepris et des pays bénéficiaires?

[Français]

M. Yvon Bernier: Ce sera peut-être une longue réponse.

Tout d'abord, le Fonds Desjardins pour la finance inclusive est un nouveau fonds qui est issu d'une expérience que nous avons conduite pendant les 10 dernières années sur un fonds de développement international géré par Développement international Desjardins et une corporation en commandite, afin de bien faire la distinction entre les diverses utilisations des fonds.

Le Fonds Desjardins pour la finance inclusive vise à faire des prêts — à prendre du capital — à des institutions de microfinance qui visent des clientèles plus pauvres et défavorisées. Il peut le faire sous forme de prêts ou de débentures avec des coopératives financières pour leur procurer des liquidités et, surtout, pour combler un manque de ressources à moyen terme dans les institutions financières des pays en développement. L'épargne locale mobilisée est une ressource à vue, donc à très court terme. Et pour permettre aux institutions de respecter les ratios réglementaires des différentes banques centrales de ces pays — les institutions ayant besoin de capitaux à moyen terme —, on apporte ces éléments.

L'autre action importante est qu'on a investi dans des corporations. On acquiert donc du capital, on devient membre d'un conseil d'administration d'une entreprise à capital-actions, qui n'est pas une coopérative, avec d'autres investisseurs internationaux. Ce fonds sert d'effet de levier pour mobiliser des ressources supplémentaires.

Présentement, on travaille en partenariat avec la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement, le FMO des Pays-Bas, Bluewater Investment Group, qui est un immense groupe d'investissement en microfinance.

Nous avons toujours une approche pour favoriser l'investissement local et la propriété locale. On amène des investisseurs à caractère communautaire nationaux dans ces nouvelles entreprises et, en participant au conseil d'administration, on apporte des règles de gouvernance extrêmement rigoureuses et strictes, ce qui permet de former des organisations.

Présentement, DID appuie fortement quatre institutions financières de cette nature en Zambie, en Tanzanie, au Panama, et bientôt on le fera en Ouganda, car un projet démarre.

L'ensemble des projets de développement que nous menons sont répartis dans 15 à 20 pays, également. On participe à des projets bilatéraux en Haïti qui visent l'appui à une institution financière coopérative nationale, la fédération Le Levier. Nous participons aussi à un projet structurant au niveau national avec le gouvernement haïtien pour développer les mécanismes de financement agricole.

Au Mali et, en fait, dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest, nous travaillons avec la Bill & Melinda Gates Foundation à implanter de nouvelles technologies dans les institutions financières de microfinance pour leur permettre d'aller plus loin en milieu rural et d'accéder à des clientèles encore plus défavorisées. Au Burkina Faso, on travaille avec la plus grande institution financière coopérative à développer des centres financiers aux entrepreneurs. Au Sénégal, on travaille avec le gouvernement sénégalais pour appuyer l'ensemble du secteur de la microfinance par des actions structurantes pour assainir le secteur et apporter des technologies aux plus petites institutions de microfinance, etc. En fait, 40 projets actifs sont présentement en cours.

Cela répond-il à votre question?

• (0955)

[Traduction]

M. Bob Dechert: Oui, c'est une très bonne réponse. Je vous félicite pour tout ce projet. Je crois qu'il est très important d'en parler pour que cela se sache. Je voudrais maintenant revenir à une chose que vous avez mentionnée dans votre exposé. Il s'agit des CFE, ou centres financiers aux entrepreneurs. Vous avez dit qu'il y en a 10 et qu'ils ont prêté plus de 220 millions de dollars US à 82 000 petits entrepreneurs qui ont ainsi créé quelque 53 000 emplois. Pouvez-vous, dans le temps qui nous reste, nous donner peut-être un seul exemple d'une petite entreprise qui a obtenu ce genre d'aide et nous parler du genre d'emplois qui ont été créés?

[Français]

M. Yvon Bernier: Oui, bien sûr.

Je vais prendre l'exemple de la Zambie, qui est peut-être l'un des plus récents.

En Zambie, le montant moyen des prêts consentis à un entrepreneur est d'environ 4 000 dollars américains. Les entrepreneurs sont souvent des ébénistes, des gens qui travaillent le métal et des gens qui font différents commerces.

Donc, l'entrepreneur type est celui qui aurait une petite entreprise d'ébénisterie. Il s'agit de financer son fonds de roulement afin qu'il soit en mesure d'acquiescer ses biens pour ensuite les transformer et de l'aider à financer sa commercialisation. Généralement, environ trois ou quatre emplois seront créés par la suite. Au départ, il s'agit souvent d'un seul travailleur qui, avec un prêt, réussit à augmenter sa production.

On finance aussi beaucoup l'habitat relativement aux petits entrepreneurs. C'est un autre secteur où il est possible d'observer des effets. Il s'agit souvent de financer l'atelier qui est joint à la maison ou à la case de la personne. Donc, on finance la construction d'une partie supplémentaire de la maison, d'une chambre, par exemple, pour créer l'atelier. Là encore, dans cet atelier, petit à petit, des emplois se créent. Environ quatre à cinq emplois sont habituellement générés par un premier prêt.

Il faut dire que la procédure dans le cas d'un premier prêt est extrêmement rigoureuse. Il est difficile d'obtenir le premier prêt, mais, par la suite, lorsque l'historique d'emprunt de l'entrepreneur est établi, il peut avoir un deuxième et un troisième prêts. On est capable de l'accompagner jusqu'à ce qu'il devienne, s'il poursuit ses activités dans son domaine, un entrepreneur plus stable.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Madame Sims.

Mme Jinny Jogindera Sims: Merci beaucoup.

Je voudrais une fois de plus vous remercier de votre engagement. Le secteur privé a sûrement un rôle à jouer pour appuyer le travail de l'ACDI à l'étranger.

Les exposés présentés avaient un point commun que j'ai noté avec intérêt aujourd'hui: le secteur privé joue un rôle critique. En même temps, on se rend compte, à l'examen, que le secteur public joue lui aussi un rôle critique. Comme vous l'avez dit, pour chaque dollar que vous déboursez, l'ACDI en dépense quatre. Cela met encore une fois en évidence l'importance du travail que nous faisons par l'entremise de l'ACDI et des engagements internationaux que nous prenons. L'un d'entre vous a parlé de la grande réputation acquise par l'ACDI parce que nous ne faisons pas tout notre travail en passant par les

organisations multilatérales. Nous en faisons une grande partie en partenariat avec des ONG et des entreprises privées.

L'une des préoccupations dont on nous a fait part est que le gouvernement a gelé le financement à un certain niveau. Cette décision aura des répercussions sur nos activités parce que les gens penseront à ce qu'ils peuvent faire avec l'argent dont ils disposent. Les coûts augmentent. En ce qui concerne les projets que vous avez en cours, comment arriverez-vous à vous arranger si vous n'obtenez qu'une partie des augmentations que vous attendez? Quelles seront les répercussions sur vos projets?

Mme Christina Dendys: Les répercussions sur nos projets seront énormes si l'appui futur de l'ACDI est compromis d'une façon ou d'une autre. Cela est dû à la durabilité du travail, comme mon collègue l'a dit. L'objectif est de concevoir un bon programme, puis de laisser d'autres le réaliser pendant qu'on va soi-même travailler ailleurs.

Il y a une partie de l'histoire de la vitamine A que je ne vous ai pas racontée. Dans le cadre de l'appui de l'ACDI, nous collaborons avec les gouvernements nationaux pour qu'ils puissent prendre les programmes en charge, afin de nous permettre d'aller poursuivre notre travail ailleurs. La prévisibilité et la continuité de l'appui sont absolument essentielles dans le domaine du développement. Quiconque a travaillé dans notre secteur sait que le monde rétrécit et que l'aide compte vraiment. Nous souhaitons voir l'enveloppe de l'aide augmenter, et non diminuer. Je ne pense pas que cela puisse prêter à controverse.

• (1000)

Mme Jinny Jogindera Sims: Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Bernier?

[Français]

M. Yvon Bernier: Oui.

Je pense que tout le monde souhaiterait que l'aide internationale soit plus importante compte tenu du contexte mondial dans lequel on se situe et des besoins dont on entend parler tous les jours. Tout le monde souhaite que l'aide internationale s'accroisse, qu'elle se diversifie et que le nombre de pays aidés soit multiplié. C'est un grand souhait.

La population canadienne doit soutenir les gouvernements pour que ça demeure une priorité et qu'il y ait une portion de notre PIB ou des budgets conséquents.

Par contre, nous, individuellement et comme société, devons mériter ces projets. Ce n'est jamais automatique. On ne peut jamais prévoir 10 ans à l'avance que nous aurons un portefeuille qui nous permettra de créer 25 projets. Chaque projet se mérite et il y en aura toujours à accomplir. Il faut apporter une plus-value aux projets et ainsi favoriser un développement pertinent pour les pays dans lesquels on intervient.

Chaque fois que l'on regarde nos budgets et que l'on constate ce qui se passe, on essaie de créer davantage de meilleurs projets qui ont plus d'incidences, qui sont capables de rejoindre le plus de personnes possible et qui sont, surtout, voulus et souhaités par les communautés dans lesquelles on intervient.

[Traduction]

Mme Jinny Jogindera Sims: Merci beaucoup.

C'est ce que nous disent beaucoup des ONG qui ont demandé du financement. Elles ne prétendent pas avoir droit à l'argent, mais elles se sont conformées aux délais fixés. Nous avons maintenant une cinquantaine de groupes qui attendent.

Une autre préoccupation que nous avons entendue, c'est qu'il arrive souvent que les annonces soient faites à des moments où il nous est difficile de faire des déclarations politiques. Les ONG ont donné quelques exemples, comme dans le cas de l'initiative de Muskoka, qui a été retardée à cause d'un certain événement. D'autres ont été accélérées.

Je tiens à insister encore sur l'importance de l'ouverture, de la transparence et du respect des délais fixés par l'ACDI elle-même, car d'autres comptent là-dessus et respectent leurs propres délais. Il est également nécessaire de mettre fin au gel du financement afin de ne pas compromettre l'important travail que nous faisons.

Me reste-t-il encore du temps?

Le président: Votre temps est presque écoulé, mais vous pouvez terminer.

Mme Jinny Jogindera Sims: Merci beaucoup.

Les éléments clés que vous avez signalés à maintes et maintes reprises comprennent le rôle que l'ACDI doit jouer, l'importance d'un financement prévisible et du respect des délais fixés et la nécessité de s'attacher à des projets pouvant avoir un impact réel. Autrement, la réputation internationale de l'ACDI pourrait en souffrir, sans compter que cela fait courir des risques à de nombreuses organisations et crée beaucoup de confusion sur la scène internationale.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

À vous, madame Brown.

Mme Lois Brown: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je crois qu'il est important de faire savoir aux Canadiens, d'abord et avant tout, que notre gouvernement a doublé l'aide à l'Afrique. L'une des choses les plus importantes que nous avons faites a été de délier toute notre aide alimentaire. Nous sommes d'ailleurs en train de délier l'ensemble de notre aide. Il est également important de noter que nous avons adhéré à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide pour nous assurer que les Canadiens savent que les fonds consacrés à l'aide sont dépensés de la manière la plus judicieuse possible afin de profiter au maximum de gens. Je crois que c'est ce que les Canadiens veulent savoir.

Monsieur Bernier, j'aimerais vous poser une question. J'ai eu l'occasion de visiter le Bangladesh en compagnie de Mme Dendys, à un moment où elle avait d'autres fonctions. Nous avons pu observer un assez grand nombre de projets de microfinancement. Nous avons pu constater des répercussions considérables sur l'ensemble de la collectivité lorsque des femmes avaient accès à du capital pour lancer leur propre microentreprise.

En fonction de l'expérience que vous avez de l'octroi de ce genre de prêts, pouvez-vous nous parler des répercussions que vous avez observées et des résultats positifs que vous avez constatés lorsque des femmes ont accès à du capital et peuvent ainsi subvenir aux besoins de leur famille?

• (1005)

[Français]

M. Yvon Bernier: Au Burkina Faso, on a fait une étude d'impact, qui s'est échelonnée sur plusieurs années, pour mesurer entre autres l'impact du crédit, particulièrement pour les femmes.

Cette étude a été menée de concert avec un réseau de caisses populaires — l'équivalent des institutions financières canadiennes Credit Unions —, pour mesurer les impacts sur une période de deux ou trois ans.

Je n'ai pas tous les résultats en main. Par contre, je peux dire qu'on a rapidement remarqué que, lorsqu'on fait crédit aux femmes, ce crédit amène immédiatement une augmentation de la productivité ou des revenus de leurs activités commerciales. Par la suite, les femmes utilisent leurs revenus pour investir davantage dans la famille — sur les plans de la santé et de l'éducation. Il y a donc un impact immédiat sur la qualité de vie des enfants et de la famille: meilleure nutrition, paiements des frais de scolarité, accès aux soins primaires de santé. Il y a immédiatement une corrélation qui peut être faite. Il s'agit de petits prêts à court terme d'environ 100 \$, qui sont effectués deux ou trois fois par année. Lorsqu'on augmente ces prêts à environ 500 \$ ou 800 \$, l'impact est beaucoup plus durable dans la communauté. Il y a un véritable impact sur la dimension de l'entreprise de la dame en question. Ça se multiplie. Elle peut elle-même générer, dans son propre milieu, un emploi supplémentaire ou réussir à dégager un surplus de revenus qui lui permet de réinvestir et de faire grandir son petit commerce ou sa culture. L'impact est énorme.

Je parle du Burkina Faso, parce que c'est l'expérience que je connais le mieux. Si on reproduit cela à l'échelle du Burkina Faso, par exemple... Le Burkina Faso était, il y a 40 ans, le premier partenaire de DID. Aujourd'hui, l'institution financière rejoint un million de personnes dans ce pays. Il y a encore de la place, puisque le taux de pénétration se situe autour de 8 p. 100. On devrait arriver à 25 p. 100. Il y a encore beaucoup de personnes non « bancarisées », qui n'ont pas de compte bancaire ou qui n'ont pas accès à un compte bancaire.

Cette institution mobilise plus de 300 000 \$ d'épargne à elle seule et recycle en crédits... Maintenant, il y a une diversité de produits de crédit — c'est là qu'on peut mesurer l'impact — qui vont des crédits, les petits groupements pour les femmes, soit l'équivalent de 50 \$, qui tournent très rapidement, à un centre financier pour entreprises qui offre des prêts pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ ou 15 000 \$.

C'est toujours le membre du réseau, qui était accompagné et qui était pauvre au départ, qui a amélioré sa situation. Son institution financière a réussi à l'accompagner et lui a fait des prêts de plus en plus importants, de sorte qu'il a pu développer des spécialités qui font qu'il est maintenant capable de financer son entreprise.

Du côté agricole — ces institutions financières interviennent également en milieu rural —, ce réseau rejoint 10 000 producteurs agricoles, ce qui est non négligeable dans ce pays. Il est maintenant consulté par les autorités du pays et les ministères de l'Agriculture. Car, selon ses politiques, son réseau de distribution permet de rejoindre des masses critiques de producteurs, soit sous la forme de produits de crédit spécialisés soit sous d'autres formes d'intervention étatique dont ils ont besoin pour parler avec les producteurs agricoles. Donc, il y a énormément d'impacts, mais tout ça se construit avec le temps. Il y a une maturité...

Il faut toujours garder en tête qu'il faut avoir des appuis institutionnels, parce que le renforcement des capacités change avec le temps. Il y a 40 ans, on démarrait la caisse dans un petit village en brousse. Aujourd'hui, on amène des technologies de pointe pour qu'ils soient capables de travailler avec le téléphone cellulaire pour faire des prêts à distance. On n'est plus dans les mêmes sphères d'intervention, mais un appui conseil est encore nécessaire pour accélérer ces développements.

• (1010)

[Traduction]

Mme Lois Brown: J'ai eu l'occasion de visiter un des projets réalisés au Burkina Faso. On avait prêté de l'argent à un éleveur pour lui permettre d'améliorer son troupeau et ses installations. Grâce à son entreprise, cet homme peut maintenant approvisionner en lait tout un secteur de la ville, qui peut ainsi élever des enfants en meilleure santé. C'est vraiment l'objectif, s'assurer qu'une collectivité peut bâtir. Je vous remercie.

Est-ce que M. Schellenberger a du temps?

Le président: Il ne reste plus rien sur votre temps de parole, mais nous commençons en fait un nouveau tour. Je vais lui donner la parole. Il pourra utiliser son propre temps.

Monsieur, vous avez cinq minutes.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Je vous remercie.

J'ai été intrigué par les exposés que vous avez présentés ce matin.

J'ai une petite histoire à vous raconter. Dans mon adolescence, j'avais acheté quelques veaux à une vente aux enchères. L'un d'eux avait un grand goitre. En rentrant chez moi, j'ai pensé: « Je n'ai pas beaucoup d'argent à dépenser, mais je devrais quand même parler à un vétérinaire. » Je me suis effectivement adressé à un vétérinaire, qui m'a dit que je n'avais pas les moyens de payer ses services, mais qu'il me suffisait de donner un peu d'iode à ce veau pour le débarrasser de son goitre. Une fois rentré à la maison, j'ai pris le flacon d'iode de ma mère, et j'en ai prélevé quelques gouttes que j'ai ajoutées au lait destiné au veau. En une semaine, le goitre avait disparu.

Par conséquent, oui, on n'a pas besoin de choses très compliquées. Les micronutriments qu'on trouve à l'état naturel, comme vous l'avez expliqué aujourd'hui, donnent de bons résultats. La plupart de nos aliments — du moins, les aliments transformés — sont enrichis. Ils sont additionnés de vitamines et de minéraux. Je peux donc comprendre les effets que des initiatives portant sur des micronutriments peuvent avoir dans ces pays.

Ma question concerne l'infrastructure nécessaire pour mettre en oeuvre ces programmes. Y a-t-il déjà une infrastructure, ou bien est-ce très difficile dans ces régions, en Afrique par exemple, de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour toucher la population cible? L'infrastructure est-elle là? Est-il difficile d'amener les collectivités locales à participer à vos programmes? Faut-il encourager une plus grande participation des collectivités? De plus, à votre départ, sont-elles en mesure de maintenir ces programmes? Quel est le taux de succès à cet égard?

Je sais que cela fait beaucoup de questions. J'espère que vous voudrez y répondre.

Mme Christina Dendys: Vous savez, il est absolument essentiel d'obtenir la participation des collectivités locales.

Je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter, Doug, mais dans le cas du zinc, lorsque des enfants ont la diarrhée, les mères ne

pensent pas toujours à les emmener à l'hôpital, à la clinique ou au poste sanitaire. Bien sûr, en Afrique, beaucoup des infrastructures de la santé sont endommagées. Nous nous efforçons de reconstruire.

Nous essayons de travailler par l'intermédiaire des gouvernements nationaux en les aidant directement, mais aussi en comptant sur des ONG internationales qui sont présentes dans le dernier mille. Je parle du dernier mille parce que 80 p. 100 des gens vraiment pauvres vivent très loin des centres urbains en Afrique. Il faut vraiment leur offrir des services de santé tout près de chez eux. C'est la réalité. Nous le faisons de différentes façons.

Pour revenir au zinc, à la réhydratation orale et aux maladies diarrhéiques, il faut absolument obtenir la participation des collectivités par l'éducation, puis par la mobilisation sociale, en usant de toutes sortes de méthodes pour leur faire comprendre que le zinc et la réhydratation orale constituent une solution qui aidera leurs enfants à se sentir moins malades... J'étais récemment au Sénégal, dans un poste sanitaire rural. Nous avons été présentés à toutes les grands-mères qui étaient venues dans le cadre de la participation de la collectivité au programme. Les grands-mères — partout dans le monde, mais surtout en Afrique — ont une voix très forte. Nous les renseignons sur les éléments nutritifs et sur l'addition de micronutriments afin de rendre le régime alimentaire local plus nutritif. Une fois qu'elles ont compris, elles transmettent leur savoir à leurs filles et à leurs enfants. C'est un exemple de la façon de faire participer les collectivités et de l'utilisation de techniques éducatives et autres pour communiquer un message et atteindre les intéressés.

M. Doug Horswill: J'ai acquis une certaine expérience au Népal. C'est en fait une question de distribution. Lorsque nous avons commencé à mettre en oeuvre ce programme, le chef de la direction et moi-même avons l'impression qu'il s'agissait simplement de compter les pilules et le nombre d'enfants sauvés. Quand on arrive sur le terrain, on se rend compte que c'est beaucoup plus que cela.

Le problème au Népal est que la disponibilité des tablettes de zinc est d'environ 95 p. 100, mais que l'utilisation n'atteint que 7 p. 100. La différence réside essentiellement dans les connaissances que possèdent les mères et les travailleurs du secteur de la santé. Il faut faire des efforts pour donner de la formation, pour éduquer et pour faire venir les gens. Il y a toutes sortes de moyens fascinants de le faire, mais cet aspect de la chaîne de distribution est le plus difficile.

Nous tenons pour acquise la qualité des aliments. Quand on y pense sérieusement, on se rend compte qu'on n'offre aux mères que deux choix. Le premier, qu'elles connaissent depuis longtemps, comprend l'approche antibactérienne et les antibiotiques. Ce qu'elles ne savent pas, c'est que la diarrhée est essentiellement virale et que les antibiotiques ne sont pas efficaces. Toutefois, on leur a appris dans le passé à compter sur les antibiotiques. Maintenant qu'on leur offre quelque chose de nouveau, elles ne sont pas sûres de son efficacité. Et comme c'est la vie de leur enfant qui est en jeu, on peut comprendre qu'elles aient besoin d'apprendre et d'observer. Cela prendra du temps, mais c'est ainsi que les choses se font.

Cela nous ramène dans une certaine mesure à une question qui a été posée tout à l'heure au sujet de l'argent et de sa valeur. Pour moi, d'après ce que j'ai vu là-bas, c'est le fait de dépenser l'argent à bon escient qui compte le plus. Pour cela, il faut un plan, de la surveillance, la responsabilisation et ensuite une description.

Grâce à notre collaboration avec l'IM et l'ACDI, nous espérons établir un modèle qui permettra d'obtenir certaines sommes dans le secteur privé. Les contribuables ne pourront pas assumer toute la charge à l'avenir. Nous devons vraiment trouver des moyens de susciter de l'intérêt dans le secteur privé. Notre société n'est qu'un seul exemple. Il y en a beaucoup d'autres, comme Desjardins et d'autres entreprises partenaires.

Nous devons coordonner les efforts parce qu'une multitude d'organisations différentes sont présentes et ont chacune des intérêts particuliers. Dans une certaine mesure, elles sont en concurrence les unes avec les autres pour obtenir les mêmes fonds. Elles avancent des idées différentes pour résoudre le même problème. Par conséquent, la coordination est importante, de même que la mobilisation de fonds provenant de nombreuses sources et une utilisation judicieuse de ces fonds.

On en revient à se poser des questions comme « Quel est le vrai problème? » et à essayer de comprendre. S'agit-il de l'approvisionnement en vitamine A, en zinc ou autre chose? Est-ce le système de distribution? Dispose-t-on de connaissances suffisantes? Il y a maintenant de plus en plus de gens qui connaissent la réponse à ces questions, du moins dans le contexte d'un pays particulier. La situation peut cependant être différente d'un pays à l'autre. Ces gens commencent donc à échanger les connaissances qu'ils ont acquises. Tout cela contribue à améliorer la situation.

•(1015)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Larose.

[Français]

M. Jean-François Larose (Repentigny, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup à nos invités. Ce que vous faites a beaucoup de valeur. En tant que député du Québec, je suis content de voir les représentants du Mouvement Desjardins. Je suis touché par votre implication dans le développement international.

Je trouve toujours fascinant d'entendre des invités nous expliquer avec de grands chiffres, de grands nombres, les problèmes qui existent et les solutions qui sont apportées en ce qui concerne les questions internationales. Cela nous amène toujours à une grande réflexion.

Par contre, j'aimerais qu'on revienne à la question initiale inscrite à l'ordre de jour concernant l'Afrique. Vous serait-il possible de nous donner un exemple, beaucoup plus modeste, d'une petite communauté où vous intervenez par l'entremise d'un projet, spécifiquement en Afrique? Pouvez-vous vulgariser pour nous, expliquer très simplement l'impact que vous produisez dans cette communauté spécifique?

Aussi, quel serait l'effet produit si des délais étaient imposés? Je souhaite avoir une véritable image de ces gens, dans cette petite communauté en Afrique, qui vivent les problèmes, et des solutions spécifiques que vous avez appliquées. Qu'est-ce qui arriverait s'il y avait des délais qui n'étaient pas raisonnables?

M. Yvon Bernier: Je vais essayer de répondre à vos questions le mieux possible.

Je ne sais pas si vous l'avez remarqué dans le texte, mais tout à l'heure, je parlais d'appuyer des grands ensembles, des ensembles déjà déployés qui ont d'immenses réseaux de distribution mis en place au cours des dernières années.

À ce stade-ci, nous faisons face à cet enjeu. Le travail d'intervention directe dans la communauté de base se fait par les Africains eux-mêmes. Ce sont vraiment eux, nos partenaires, qui font de plus en plus ce travail à partir de leurs propres ressources.

Nous avons de moins en moins d'interventions où l'on part de zéro, où l'on entre dans une communauté pour y créer la première caisse. Nous espérons que ces immenses projets reviendront, mais pour le moment, nous travaillons davantage à augmenter les taux de pénétration des institutions financières existantes, à renforcer leur gouvernance et à amener des technologies pour qu'elles soient capables d'aller plus loin dans les communautés.

Voici un exemple de répercussions plus restreintes. On est à Ségou, dans un petit village dans le Nord du Mali où il y a une seule institution financière. Seule la caisse locale est ouverte, et elle doit être ouverte trois ou quatre jours par semaine. Elle mobilise l'épargne des gens de là-bas. Elle accorde du crédit, principalement à des agriculteurs. La caisse réinvestit dans son milieu par ses surplus ou avec son réseau — car toutes les caisses sont en réseau fédéré maintenant. Elle peut donc avoir des activités communautaires de développement, comme soutenir un dispensaire ou une école, avec ses moyens. Donc, elle contribue avec d'autres ressources. Ainsi, un lien de confiance s'établit entre la communauté et l'institution financière de base.

Je viens de penser à une image plus claire que je vais vous donner. En Haïti, pendant les problèmes de gouvernance, aucune caisse du réseau de la fédération Le Levier n'a été attaquée. Je parle de la période d'avant le séisme. Pendant le séisme, quatre caisses ont été détruites. Les gens se sont solidarisés pour les remettre en marche, et elles continuent de fonctionner. Je pense qu'il y a un ancrage très profond du type d'institutions dans la communauté. Elles servent les besoins de la communauté et elles fonctionnent.

Par ailleurs, vous me demandez quels problèmes un délai d'alimentation en fonds peut occasionner, or ça ne se passe pas tout à fait ainsi pour nous maintenant. Si, par exemple, on cessait le programme d'appui à la fédération Le Levier en Haïti, effectivement, il y aurait un retrait de l'appui technique et un ralentissement des programmes.

Je peux vous dire que nous n'avons pas connu ça. Même face à tous les problèmes vécus, il y a vraiment eu, pour nous, une bonne diligence à l'ACDI pour réajuster les programmes. Il n'y a pas eu de discontinuité entre des événements sur lesquels des fonds non acheminés auraient eu des répercussions. Nous ne l'avons pas vécu comme ça. Peut-être que d'autres l'ont vécu de différentes façons, mais cela n'a pas été notre cas.

Naturellement, c'est sûr que si un engagement a été pris, qu'une rupture de ces fonds a lieu pour différentes raisons administratives et qu'ils ne se rendent pas à destination, il y aura des répercussions, puisqu'une série d'activités sont engagées. Toutefois, dans notre cas, nous n'avons pas vécu ce genre de problème récemment. Historiquement, nous avons déjà fait face à ça, mais pas depuis une dizaine d'années.

•(1020)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Dechert.

M. Bob Dechert: Merci, monsieur le président.

Je voudrais poser une question à M. Horswill, de la société Teck.

Nous avons parlé du zinc, de la vitamine A et des projets intéressants liés à ces deux éléments que Teck finance. Je crois également savoir que Teck a un programme de cuivre au Pérou. Pouvez-vous nous décrire ce programme et nous dire de quelle façon il contribue à la croissance économique de ce pays?

M. Doug Horswill: Je ne suis pas sûr de bien comprendre. Voulez-vous parler des nouveaux projets mis au point dans le cadre du programme du cuivre?

M. Bob Dechert: Est-ce que Teck a des activités au Pérou?

M. Doug Horswill: Oui. Nous avons des intérêts dans une mine appelée Antamina, à 400 kilomètres au nord de Lima. Nos autres partenaires dans cette entreprise comprennent BHP, Xstrata et une entreprise de distribution japonaise.

Dans le programme Antamina, vous vous intéressez peut-être aux aspects liés au développement communautaire.

M. Bob Dechert: Oui, je m'intéresse à la croissance économique de la région.

M. Doug Horswill: Il y a une série d'initiatives financées en partie par une taxe péruvienne appelée *canon*, à laquelle s'ajoute une contribution distincte d'Antamina à une fondation gérée par des administrations locales, des maires et des politiciens. Il est ainsi possible de financer des infrastructures, des projets agricoles, etc. dans la région d'Ancash. Le financement s'élève à près de 60 millions de dollars par an, qui sont placés dans une fiducie. Je ne suis pas sûr de connaître les projets qui ont reçu des fonds. J'espère qu'ils servent à créer des capacités afin de maintenir des emplois productifs lorsque la mine fermera ses portes.

•(1025)

M. Bob Dechert: Combien de personnes votre société emploie-t-elle au Pérou? À votre avis, comment des sociétés minières comme Teck peuvent-elles contribuer à la réduction de la pauvreté dans les différents pays où elles ont des activités?

M. Doug Horswill: Antamina a un effectif de 1 200 ou 1 300 travailleurs, qui sont presque tous péruviens. Nous avons deux ou trois expatriés parmi les cadres supérieurs, et nous faisons venir des spécialistes au besoin. L'effet multiplicateur, sous forme d'emplois indirects et induits, est probablement de trois à un. Il y a quelques importations et fournitures qui viennent d'ailleurs, simplement parce qu'on ne peut pas s'en procurer au Pérou.

Compte tenu des impôts versés au gouvernement central et du *canon* que je viens de mentionner, Antamina contribue sensiblement à l'économie péruvienne. Il y a d'autres exploitations minières partout dans le pays. Je ne suis pas sûr du pourcentage du PNB que la production minière représente au Pérou, mais il est assez important.

De plus, nous possédons et exploitons directement des installations au Chili, alors qu'Antamina est une société distincte régie par sa propre direction. Nous avons deux mines au Chili, qui emploient directement quelque 2 000 travailleurs. L'effet multiplicateur serait à peu près le même ou peut-être un peu plus élevé qu'au Pérou, parce que le secteur minier chilien comprend un réseau plus développé de fournisseurs. Le Chili est un grand producteur mondial de cuivre. C'est en fait le premier producteur mondial. L'extraction et la vente des ressources contribuent sensiblement à la croissance économique actuelle et à long terme. Dans l'ensemble, notre société concentre ses efforts sur l'établissement de relations locales, de relations professionnelles et d'autres relations afin d'appuyer le développement. Nous n'avançons qu'avec l'appui des collectivités en cause, appui que nous essayons d'obtenir par tous les moyens possibles.

M. Bob Dechert: Très bien. Merci.

Monsieur Bernier, j'ai cru comprendre que Desjardins a lancé un nouvel instrument de crédit pour aider les agriculteurs d'Haïti. Pouvez-vous nous en parler et nous dire de quelle façon il aidera les agriculteurs à devenir plus productifs? Pouvez-vous également nous donner votre point de vue sur le potentiel de croissance économique d'Haïti et sur la contribution du secteur privé à la reconstruction du pays?

[Français]

M. Yvon Bernier: C'est une autre bonne question.

Le programme visant à mettre en oeuvre un système de financement et d'assurance agricole en Haïti a commencé il y a quelques mois seulement. C'était pour répondre à une requête du ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural d'Haïti. On y a répondu de concert avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. La Financière agricole du Québec se spécialise dans le domaine de l'assurance-récolte. Nous essayons de faire en sorte, en collaboration avec les autorités gouvernementales, qu'il y ait là-bas une réponse nationale à une problématique nationale de sécurité alimentaire. On tente d'établir une synergie avec des intervenants qui travaillent dans les domaines de l'approvisionnement en intrants agricoles et des méthodologies visant à augmenter la productivité, ainsi qu'avec d'autres qui s'occupent de l'établissement de circuits commerciaux destinés aux produits locaux.

On arrive à intéresser le secteur financier dans sa totalité — il ne s'agit donc pas uniquement des institutions de microfinance ou des coopératives financières, mais également des banques commerciales — au financement du secteur agricole. On dote les banques d'un dispositif de formation destiné à leurs agents de crédit. Ça porte sur les méthodes qu'ils doivent suivre pour analyser un portefeuille de prêts, de façon à minimiser les risques.

Par la suite, un fonds de garantie est constitué. Il s'agit d'une garantie de portefeuille de prêts, en l'occurrence d'une proportion d'environ 30 p. 100 ou 40 p. 100, qui constitue un incitatif complémentaire quant aux risques. Haïti est exposé à de violents cyclones et à d'importantes inondations, notamment. Les catastrophes naturelles s'y produisent pratiquement à répétition. Il faut donc trouver des mécanismes pour amortir les risques.

Par la suite, un fonds pour l'assurance-récolte destiné aux cas de catastrophe naturelle devrait être mis en oeuvre et devenir pérenne. Il s'agira de fournir une assurance-récolte de base aux agriculteurs. Vu qu'on n'en est qu'aux débuts, il m'est difficile de parler des impacts. Je pense par contre que ce système devrait avoir un effet de levier, entraîner la participation d'autres investisseurs et accroître les fonds qui, pour le moment, sont générés par l'Agence canadienne de développement international, mais intéressent la Banque mondiale, ce qui va intéresser la Banque interaméricaine de développement.

Il y a donc là un effet d'entraînement. On espère créer beaucoup plus de synergie dans le secteur agricole et beaucoup plus de professionnalisation en matière de financement agricole. On souhaite également arriver à innover dans le domaine de l'assurance-récolte dans un pays à haut risque. Nos activités ont commencé il y a quatre mois seulement. Nous n'en sommes qu'au stade de la planification opérationnelle. Ça a bien débuté et c'est bien accueilli.

Quel était l'autre volet de votre question?

•(1030)

[Traduction]

Le président: Vous savez, c'est tout le temps que nous avons. Le temps de parole de M. Dechert est déjà écoulé.

Vous pourrez continuer au prochain tour.

Il nous reste 15 minutes. J'ai sur ma liste M. Wallace, M. Eyking et Mme Laverdière. Je vais commencer par donner la parole à M. Eyking, après quoi nous passerons à Mme Laverdière, puis à M. Wallace.

L'hon. Mark Eyking: Merci, monsieur le président.

D'après un récent article de l'*Economist*, le secteur de l'aide internationale connaîtra des temps difficiles. L'article mentionne la crise financière de l'Union européenne, la crise américaine et les compressions budgétaires aux États-Unis. C'est un peu la même chose à l'ACDI. Le financement devient sporadique.

Par conséquent, sur le plan de l'offre, il devient de plus en plus difficile d'obtenir du financement, tandis que sur le plan de la demande, le besoin est énorme. Certains des pays qui viennent de se débarrasser de leurs dictateurs auront besoin de notre aide pour bâtir des structures de gouvernance adéquates. Il y a aussi les changements climatiques et la croissance démographique. Bref, la demande augmente et l'offre diminue.

Doug, vous appartenez bien sûr au monde des affaires. Cette situation peut susciter des problèmes. Vous avez dit tout à l'heure que nous devons mobiliser le secteur privé. Le *Globe and Mail* a publié aujourd'hui un article d'après lequel, dans le seul cas du Canada, l'âge moyen des gens qui font des dons à diverses organisations est passé de 45 à 55 ans. On craint donc qu'avec le vieillissement, le nombre des donateurs ne diminue constamment. En même temps, il semble manquer de gens plus jeunes, dans le groupe des 30 ou 35 à 45 ans.

Cela étant dit, j'ai une question à vous poser, Doug. Comment pouvons-nous mobiliser le secteur privé? Comment pouvons-nous persuader cette génération d'offrir davantage de financement? Nous avons connu quelques succès. Dans le cas de la Somalie et d'Haïti, les gens se sont montrés très généreux. Je suis cependant inquiet de l'avenir. Quand on voit ces nombres, on se demande comment il sera possible de convaincre ce groupe d'âge non seulement des avantages d'un reçu aux fins d'impôt, mais aussi de ce que ce financement peut réaliser. Comment pouvons-nous, comme vous l'avez dit, mobiliser le secteur privé? Comment pouvons-nous aussi mobiliser ce groupe d'âge?

M. Doug Horswill: Je vais répondre comme mon collègue l'a fait. C'est une bonne question, mais il n'y a pas de bonne réponse.

Je crois que je vais vous renvoyer la balle. À certains égards, les politiciens vont devoir intervenir auprès des dirigeants. C'est intéressant. J'avais remarqué cet article, qui avait d'ailleurs été précédé par d'autres concernant le vieillissement des donateurs. Autrement dit, les jeunes ne remplacent pas ceux qui cessent de donner.

Je travaille beaucoup avec la Fondation de l'hôpital St. Paul's et d'autres établissements de Vancouver. Nous avons remarqué la même chose.

Les jeunes ont-ils des difficultés financières, ou bien y a-t-il eu un changement dans les valeurs éthiques? Qu'est-ce qui explique que les gens d'il y a une ou deux générations se montraient plus généreux que certains des jeunes d'aujourd'hui? Comment pouvons-nous établir et susciter ces valeurs? Ce sont de grandes questions

politiques. Toute opinion exprimée à ce sujet ne représente qu'une seule parmi de nombreuses autres.

Pour ce qui est de mobiliser le secteur privé, je parlais en fait des sociétés qui, comme la nôtre, veulent faire preuve de responsabilité sociale sur la scène mondiale. Nous souhaitons prendre des initiatives, à titre de citoyens du monde, dans le cadre de nos opérations commerciales, que ce soit dans une petite ville du nord du Chili, où nous offrons une aide scolaire ou des soins de santé, ou dans le cadre d'une initiative mondiale qui n'a en fait rien à voir avec notre entreprise. Nous avons des activités au Pérou où l'UNICEF réalise un de ses programmes, mais nous n'avons pas aidé le Pérou à cause de cela. Nous l'avons fait parce que le Pérou était prêt et avait mis en place le système de santé nécessaire. C'est la même chose au Sénégal. Ce n'est pas un pays qui nous intéresse sur le plan des affaires, mais nous nous y intéressons à titre de citoyens du monde.

Je sais que beaucoup de sociétés comme la nôtre — par exemple Rio Tinto et BHP — font la même chose. C'est bon, mais ce n'est pas assez. Il est essentiel de toucher les citoyens du monde, particulièrement dans le monde occidental, l'Europe de l'Ouest, les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour faire comprendre aux jeunes que l'aide au développement est d'une importance critique, que beaucoup de gens ont un niveau de vie très inférieur au leur et qu'ils peuvent contribuer à l'amélioration de la situation dans le monde. Je ne connais pas vraiment la réponse, Mark. C'est peut-être...

•(1035)

L'hon. Mark Eyking: J'ai encore une chose à dire.

Avec toutes les compressions budgétaires que nous pouvons voir dans le monde, il est intéressant d'examiner la situation en Grande-Bretagne, qui a considérablement réduit ses budgets. Il y a cependant deux choses. Dans deux ministères, les Britanniques ont gelé leur aide, mais le seul poste qui augmente, c'est l'aide internationale. Ils ne disent donc pas qu'ils vont compter sur le secteur privé. Ils maintiennent leurs objectifs et leur pourcentage. Si on ne peut pas le faire d'un côté et qu'on croit au maintien des pourcentages...

Avez-vous un bref commentaire à faire à ce sujet?

Le président: Il a peut-être un bref commentaire, mais il ne reste plus de temps.

Monsieur Bernier, vous pouvez faire une brève intervention.

[Français]

M. Yvon Bernier: J'ai une suggestion.

On a parlé plus tôt du Fonds Desjardins pour la finance inclusive, et je pense que des initiatives semblables pourraient être réalisées pour attirer des investisseurs. Il s'agirait de petits montants investis dans des fonds destinés principalement au développement — il est certain que pour nous, le secteur financier ou de la microfinance reste prioritaire —, et ce serait assorti d'avantages fiscaux, de façon à ce que les jeunes et la population en général puissent économiser des points d'impôt.

Je pense que ces fonds pourraient être gérés par des professionnels et viser strictement des projets ayant un rendement interne intéressant. On pourrait créer de la valeur pour que ces fonds puissent devenir de plus en plus importants et pérennes.

Des initiatives de ce genre seront peut-être plus adéquates dans un contexte futur. Elles pourraient en outre devenir complémentaires à l'appui public au développement traditionnel.

[Traduction]

Le président: À vous, madame Laverdière. Nous finirons ensuite avec M. Wallace.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

[Traduction]

Merci à tous.

[Français]

Je vais continuer en français. Je parle souvent en anglais, alors allons-y en français ce matin.

Je dois vous avouer qu'une chose m'a fascinée. De toutes vos présentations se dégage le fait de travailler ensemble. Il a été question de travailler avec les communautés elles-mêmes, comme le fait Desjardins, ou de travailler avec les grands-mères dans le cadre de plusieurs de vos projets. Il y avait aussi ce que M. Horswill mentionnait, c'est-à-dire mobiliser l'argent du secteur privé et ensuite assurer une coordination. Différents acteurs sont à la table, différents points de vue sont discutés en vue d'une certaine efficacité, tout comme les questions essentielles de suivi, d'évaluation, ainsi de suite. C'est donc vraiment une espèce de contribution à un effort plus large, plus global. C'est une des leçons que je retiens de vos trois présentations.

J'ai une brève question à vous poser. Dans le cas des programmes de microcrédit de Desjardins, je me demandais si, là comme ailleurs, les femmes payaient mieux que les hommes de manière générale, comme on le voit dans d'autres programmes de microcrédit. Est-ce le cas?

• (1040)

M. Yvon Bernier: Oui, sûrement, mais auparavant, j'aimerais corriger une chose. Chez Desjardins, on parle peu de microcrédit. On parle plutôt de microfinance. Plusieurs services financiers peuvent être petits mais accessibles à tout le monde. Cela fait partie du secteur financier global. C'est régulé et supervisé, ainsi de suite, comme n'importe quel instrument financier que l'on trouve dans divers pays.

Cela dit, historiquement, et encore aujourd'hui, les femmes s'acquittent mieux de leurs obligations que les hommes dans la plupart des pays dans lesquels on travaille. Les taux de recouvrement pour les femmes sont toujours supérieurs. Ils sont de 98 p. 100, alors que pour les hommes, c'est assez différent. Cependant, les femmes ont en général de plus petits prêts. Les sommes sont donc moins importantes. Pour les hommes, les prêts sont plus importants, plus à risque. D'autres facteurs jouent.

Toutefois, globalement la pratique financière des femmes est nettement supérieure à celle des hommes dans tous les pays en développement. Que ce soit au Vietnam, que ce soit en Afrique ou en Amérique latine ou au Mexique, c'est partout le même cadre de référence. Oui, il y a plus de discipline à ce niveau.

Mme Sadiá Groguhé (Saint-Lambert, NPD): Merci, monsieur le président.

Avant de poser ma question, j'aimerais faire un bref commentaire. Je vais parler davantage du continent africain, que je connais plus particulièrement. En termes de développement, je crois que l'on est

passé de l'ère du développement tout court à l'ère du développement durable. Cette dimension, à mon avis, est très importante. En effet, elle va demander des implications beaucoup plus fines, beaucoup plus stratégiques. À la dernière séance, l'un des témoins — dont j'ai oublié le nom — nous avait parlé d'investissements intelligents. Je crois qu'on est fondamentalement entré dans ce principe d'investissement intelligent.

Ma question s'adresse à M. Bernier. En ce qui concerne l'offre de diversification des services financiers, je connais un peu tout ce qui concerne le modèle financier coopératif. Je sais, d'après ce que vous nous avez dit, que cela a des effets très positifs, particulièrement en Afrique, puisque tous les investissements sont réinvestis à l'intérieur de la collectivité. Cette même collectivité en bénéficie. Je trouve ce principe absolument positif.

Par contre, en matière de diversification de l'accès à différents services financiers, quelles balises mettez-vous en oeuvre pour protéger les gens en matière de surendettement, pour éviter que les gens ne s'endettent ou ne se surendettent?

M. Yvon Bernier: Je crois savoir qu'il y a deux volets à la question.

Relativement au premier volet, il s'agit d'accorder un appui technique et technologique aux institutions financières pour qu'elles puissent offrir des services financiers appropriés à des problématiques plus risquées ou plus complexes.

Prenons l'exemple du financement agricole. Nos organisations partenaires faisaient beaucoup de financement en milieu rural, mais très peu de prêts directement liés à l'agriculture, compte tenu des risques inhérents à ces productions. Il s'agit de proposer des méthodologies, une façon de mitiger les risques à l'échelle nationale de leur réseau, des portefeuilles plus diversifiés, donc une série de mécanismes. Il arrive que l'on soit chanceux et que l'on travaille parfois de concert avec les autorités politiques afin d'offrir des garanties ou des fonds supplémentaires.

L'objectif de cela est de renforcer les capacités et de développer une expertise relativement au financement agricole. Souvent, la formation en crédit est offerte à des agronomes qui connaissent les filiales, les risques du secteur et les coûts. C'est la même chose relativement à l'habitation et à la micro-assurance. Il s'agit d'inclure l'expertise au sein des institutions, pour maîtriser ces nouveaux créneaux. C'est là où se situe notre apport.

En ce qui a trait à l'autre partie de la question, il y a beaucoup de sensibilisation et de transparence quant aux taux d'intérêt. Il faut s'assurer que nos taux d'intérêt sont connus. Il s'agit aussi, lorsqu'on fait l'analyse du crédit, de prendre en considération l'information liée à l'endettement. Si les capacités de remboursement ne sont pas évidentes, il faut refuser des prêts. Il y a beaucoup d'éducation financière qui est faite à l'intérieur des réseaux. Je dis « beaucoup », mais pour être franc, ce n'est pas partout égal. Il y a un manque d'investissement à ce niveau. C'est un objectif à atteindre pour éviter de démultiplier...

Je conclurai en disant que c'est le problème de la microfinance dans plusieurs pays parce qu'il n'y a pas d'information. Ici, il y a un bureau de crédit qui détient de l'information quant à l'historique d'emprunt d'un emprunteur, à savoir si cet emprunteur a fait affaire avec plusieurs institutions financières. Dans ces pays-là, on n'a pas accès à ces renseignements. On ne sait pas si la personne a emprunté une somme d'argent à une autre institution financière. Il faut faire plus de recherches et documenter nos prêts. C'est la raison pour laquelle cette démarche est longue et coûteuse. Toutefois, elle est essentielle et obligatoire, même.

•(1045)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Wallace, nous avons commencé un peu tard aujourd'hui. Avez-vous quelque chose à dire pour terminer?

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): J'imagine qu'il ne reste plus de temps. J'ai à faire à la Chambre. Je veux simplement dire à madame que je suis marié, que j'ai deux filles et que j'ai beaucoup investi dans les femmes de chez moi. Cela n'a encore rien rapporté, mais je suis sûr que ce sera fructueux.

Mme Hélène Laverdière: Monsieur le président, en parlant de femmes... Je vous promets que c'est mon dernier recours au Règlement. Je voudrais rappeler à tous les membres du comité que nous célébrons aujourd'hui la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Comme je représente

une circonscription montréalaise, je sais combien il est important de se rappeler et de travailler en vue de mettre fin à la violence contre les femmes.

Nous n'avons pas pu assister à la cérémonie d'aujourd'hui puisque nous étions en réunion, mais je voudrais profiter de l'occasion pour exhorter tous mes collègues, y compris ceux d'en face, à changer de position au sujet du registre des armes d'épaule et à agir en faveur des femmes du Canada.

Merci, monsieur le président.

Le président: D'accord. Je vous remercie.

Je tiens à exprimer notre reconnaissance à nos témoins pour leur présence aujourd'hui. Nous vous remercions de votre temps et de vos réponses, qui nous ont été très utiles. Merci encore.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>